

Sandrine Picaud-Monnerat, *La petite guerre au xviii^e siècle*, Paris, Économica, 2010, 685 p.

Jean Chagniot

DANS **REVUE HISTORIQUE** 2011/4 n° 660 , PAGES 915P À 943P

ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-3264

ISBN 9782130587521

DOI 10.3917/rhis.114.0915p

Date de mise en ligne : 22/12/2011

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-historique-2011-4-page-915p?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

COMPTES RENDUS

Lucie Doležalová (éd.), *The Making of Memory in the Middle Ages*, Leiden-Boston, Brill, Later Medieval Europe 4, 2010, 499 p.

Le présent volume, produit d'un *workshop* intitulé « Medieval Memories : Case Studies, Definitions, Contexts » tenu à Prague en 2007 et organisé par Lucie Doležalová, s'inscrit au cœur du « memory boom », champ d'études actuel particulièrement fécond sur le thème de la mémoire, abordant toutes les périodes et les aires géographiques, de l'Ancienne Égypte jusqu'à nos jours. À la suite des travaux fondateurs de Frances A. Yates, Mary Carruthers, Janet Coleman ou Patrick Geary, le volume offre une série de vingt-quatre contributions centrées sur la période médiévale. Le concept de *memoria* y est travaillé principalement dans deux dimensions (littéraire et historique) mais aussi en vis-à-vis de plusieurs approches dans lesquelles la *memoria* est rapprochée d'autres problématiques majeures qu'elle contribue elle-même à éclairer. En effet, le parti pris méthodologique du volume opte pour des études détaillées, spécialisées et fondées sur des textes précis et des cas très circonstanciés. Aussi le thème n'a-t-il pas l'allure d'une enquête théorique mais plutôt d'une présentation d'expériences variées, de contextes divers, de questionnements différemment orientés. Chacun des auteurs a exploré, dans ses propres sources et selon son propre champ de spécialisation, comment fonctionne la *memoria* dans la reconstruction du passé et dans sa manipulation. Il s'agit donc plus de susciter un prisme commun à partir de recherches diversement spécialisées que de rassembler en un volume les spécialistes du sujet. Aussi par le jeu des réseaux et des relations, Lucie Doležalová a construit un volume dont la dominante des contributeurs se concentre en Europe centrale (Prague, Budapest, Poznan), sans oublier quelques Français, Italiens, Allemands et Anglais et dont la caractéristique reste la jeunesse, puisqu'elle a rassemblé de jeunes chercheurs, presque tous trentenaires, qui reprennent à nouveaux frais, le dossier sur la *memoria* à partir de leurs travaux doctoraux, récemment soutenus (dans les années 2000).

Deux parties structurent le volume : la première traite de la manière dont les informations passées sont reconstruites à la lumière d'une utilisation sociale et

politique de la mémoire. Ici sont abordés les pratiques de mémorisation et autres *artes memoriae* dans les textes et les images : Kimberly Rivers présente le prédicateur franciscain de Würzburg au XV^e siècle, Johannes Sintram, et ses stratégies mnémotechniques en vue de mieux construire les schèmes de ses sermons mais aussi pour mieux interpeller son auditoire et l'inviter à se souvenir de son enseignement. De même, Farkas Gabor Kiss analyse la figure d'un manuscrit de Prague qui concentre en elle-même un très dense enseignement théologique destiné à être assimilé dans la pratique. Les techniques de mémorisation sont abordées dans divers types de sources et donc à travers différents types d'outils mnémotechniques : les versets bibliques (Gretl Kinkova-Bruun), l'enthymème (Laura Iseppi de Filippis), les vers poétiques (Rüdiger Lorenz), les mises en scène apocryphes de l'Évangile (Peter Toth), la figure de style métaphorique (Bergsveinn Birgisson).

Une deuxième partie aborde plus spécifiquement la question du contrôle de la mémoire et de sa manipulation notamment à travers les devoirs de mémoire mais aussi les reconstructions du passé et ses omissions. Les stratégies littéraires de reconstruction du passé sont d'abord traitées en trois exemples : Pétrarque, étudié par Francesco Stella, recompose le paysage et la géographie de ses voyages par un vocabulaire mémoriel du mouvement. Il invente l'esthétique moderne du paysage dans son lien avec l'intériorité et la subjectivité du poète. Jon Whitman évoque à travers *La Mort le roi Artu* (*Morte Darthur*) le message du *Memento mori* et sa portée polémique ou éthique dans le présent et le futur. Enfin le *Dialogus Miraculorum* de Césaire de Heisterbach met en scène le lien entre *exemplum* et *memoria* au service de la construction d'une mémoire collective, celle de la communauté monastique de Heisterbach (Victoria Smirnova). Les études qui suivent, plus résolument historiques, approchent les contextes sociaux et les mémoires collectives, dans leur reconstruction et leur mise en silence. Sont ainsi étudiées les chartes et documents administratifs de la Hongrie médiévale (Előd Nemerkenyi), les statuts de confréries (la confrérie du *Corpus Christi* de Sibiu, par Carmen Florea), l'hagiographie juive (Lucia Raspe) de même que la figure d'Anselme de Laon « entre *fama* et *memoria* » comme dit Cédric Giraud, les figures féminines de sainteté au XIII^e siècle (David Falvay), enfin les sources inquisitoriales concernant les courants dissidents notamment au début du XIV^e siècle (Irene Bueno). Particulièrement originale, la sous-section intitulée « Forgetting » envisage ce que Vincent Challet appelle les « mémoires cachées » : plus que des oublis ou des *damnationes memoriae*, les amnésies collectives imposées par les pouvoirs se dissolvent à l'occasion des rébellions, suscitant des résurgences de souvenirs, lesquels sont tus dans des circonstances normales. L'oppression de la mémoire paysanne par la force ne peut atteindre les racines des traditions orales et séditieuses véhiculées par la mémoire ancestrale et locale (Vincent Challet). Quatre articles clôturent le volume de manière assez éclectique en philosophie juive (Tamas Visi), dans la construction de l'identité ibérique au cours de la *Reconquista* (William J. Purkis), autour du lien entre mémoire et identité nationale (Else Mundal), dans le projet iconographique d'une mémoire après la mort (Milena Bartlova).

On l'aura compris, plus qu'un essai de synthèse, ce volume rassemble des micro-études qui questionnent plusieurs aspects du thème : la reconstruction du passé, la construction d'une norme, l'invention d'une identité, la manipulation de la mémoire par le politique, la distorsion entre passé et passé écrit, c'est-à-dire entre historicité et discursivité. D'un mot, toute mémoire s'avère construction. D'où le pouvoir inhérent à la mémoire qu'auront repéré tous les pouvoirs politiques : celui de manipuler le passé pour mieux construire le présent et édifier le futur.

Bénédicte SÈRE

Liz James (éd.), *A Companion to Byzantium*, Chichester, Wiley-Blackwell, Blackwell Companions to the Ancient World, 2010, 451 p.

La publication d'ouvrages généraux ou de manuels sur le monde byzantin s'est accélérée ces dernières années, particulièrement dans le monde anglo-saxon ; il faut donc faire preuve d'originalité, en plus d'une rigueur scientifique incontestable, pour sortir du lot. L'ouvrage dirigé par Liz James, professeur d'histoire de l'art à l'université du Sussex, se veut un « compagnon » pour comprendre le monde byzantin, mais aussi, à travers certaines études originales, pour découvrir quelques-unes des nouvelles approches qui animent aujourd'hui la recherche en histoire byzantine.

Cet aspect pratique se retrouve dans les éléments qui accompagnent le texte : nombreuses illustrations, cartes, courte chronologie, liste des empereurs byzantins, longue bibliographie (sources, p. 371-383, et travaux, p. 384-442), index.

Après l'introduction de Liz James (« Byzantium : a Very, Very Short Introduction », p. 1-8) et un chapitre de F. K. Haarer consacré à l'historiographie byzantine (« Writing Histories of Byzantium : the Historiography of Byzantine History », p. 9-21), l'ouvrage compte quatre parties. La première, « Being Byzantine », explore les aspects quotidiens de la vie des Byzantins, sur le plan économique (P. Sarris, « Economics, Trade, and "Feudalism" », p. 25-42), géographique (P. Magdalino, « Byzantium = Constantinople », p. 43-54 ; C. Holmes, « Provinces and Capital », p. 55-66), démographique (D. C. Smythe, « Insiders and Outsiders », p. 67-80 ; C. Hennessy, « Young People in Byzantium », p. 81-92) et même émotionnel (M. Hinterberger, « Emotions in Byzantium », p. 123-134). On appréciera quelques chapitres originaux, comme l'étude de M. Hatzaki consacrée au corps, à l'apparence et à l'idéal de beauté (« The Good, the Bad and the Ugly », p. 93-107), celle d'A. Papalexandrou sur la mémoire (« The Memory Culture of Byzantium », p. 108-122), ou encore celle de S. Tougher consacrée aux loisirs, où l'on se rend compte que les Byzantins pouvaient aussi s'amuser et qu'ils ne se contentaient pas de débattre du sexe des anges (« Having Fun in Byzantium », p. 135-145).

La seconde partie, « God and the World », étudie les liens très étroits que les Byzantins entretenaient avec Dieu. Plusieurs thématiques sont abordées pour explorer la théologie, la religion et la foi, dont on sait qu'elles imprégnaient largement la société et la vie quotidienne des Byzantins. M. Cunningham s'intéresse à leur spiritualité (« Byzantine Views of God and the Universe », p. 149-160) et V. Dimitropoulou aux nombreux cadeaux faits à Dieu sous la forme de patronage afin de garantir leur salut (« Giving Gifts to God : Aspects of Patronage in Byzantine Art », p. 161-170). Les peuples étrangers, les autres croyances religieuses et ce que l'Église considérait comme hérésies ne sont pas oubliés non plus (J. Shepard, « Orthodoxy and Northern Peoples : Goods, Gods and Guidelines », p. 171-186 ; A. Louth, « Christology and Heresy », p. 187-198 ; N. Finneran, « Beyond Byzantium : the Non-Chalcedonian Churches », p. 199-223).

Les deux parties suivantes sont consacrées aux sources léguées par les Byzantins. Dans la partie sur les sources textuelles (« Reading Byzantine Texts »), les auteurs s'intéressent aux genres littéraires et à la façon dont on peut tenter de les comprendre ; l'objectif est également de saisir ce que la littérature nous dit des Byzantins eux-mêmes. M. Mullett évoque les genres littéraires (« No Drama, No Poetry, No Fiction, No Readership, No Literature », p. 227-238) et M. Whitby explore la rhétorique et tous ses aspects, en particulier son apprentissage (« Rhetorical questions », p. 239-250). Deux études concernent l'écriture elle-même, celle de l'histoire (R. Scott, « Text and Context in Byzantine Historiography », p. 251-262) et celle des textes narratifs (E. C. Bourbouhakis et I. Nilsson, « Byzantine Narrative : the Form

of Storytelling in Byzantium », p. 263-274). Enfin, J. Waring s'intéresse à l'objet livre et à la culture livresque des Byzantins (« Byzantine Book Culture », p. 275-288).

Dans la quatrième et dernière partie, « Some Questions in Material Culture », il est question de ces sources qui permettent aussi à l'historien de comprendre le monde byzantin et d'en reconstruire l'histoire, en particulier l'archéologie (J. Crow, « Archaeology », p. 291-300) et l'artisanat (A. Cutler, « Makers and Users », p. 301-312). Ce sont ensuite les aspects artistiques qui sont abordés par A. Eastmond (« The Limits of Byzantine Art », p. 313-322), L. Brubaker, qui retrace notamment l'histoire de l'iconoclasme (« Icons and Iconomachy », p. 323-337), J. Hanson (« The Rise and Fall of the Macedonian Renaissance », p. 338-350) et A. Lymberopoulou, « Late and Post-Byzantine Art under Venetian Rule : Frescoes versus Icons, and Crete in the Middle », p. 351-370).

Ainsi que le souligne L. James dans son introduction, le débat sur le changement et la continuité dans le monde byzantin a longtemps animé les chercheurs, précisément parce que, pour les Byzantins, la nouveauté et le changement étaient étrangers à leur conception du monde ; le fait qu'ils se considéraient eux-mêmes comme des Romains, même plusieurs siècles après la dislocation de l'Empire au V^e siècle, en est le signe. Pourtant, il est évident que l'Empire n'a pas été figé pendant un millénaire, et ce livre permettra de s'en rendre compte.

L'ouvrage dirigé par L. James, aide et point d'appui pour les étudiants ou les chercheurs plus confirmés, apparaît comme une somme d'études variées et originales qui montrent que, derrière l'immuabilité des institutions et des croyances, l'Empire byzantin s'est largement démarqué de l'Empire romain dont il est pourtant l'héritier direct.

Benjamin MOULET

Yann Codou et Michel Lauwers (dir.), *Lérins, une île sainte de l'Antiquité au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, Collection d'Études Médiévales de Nice 9, 2009, 785 p.

En 1613, l'abbé de Lérins Vincent Barralis publia une monumentale histoire des saints et des abbés de l'« île sacrée de Lérins ». Dans les transcriptions qu'il fait de textes anciens, il adjoint systématiquement au mot *insula* le qualificatif *sacra*, accordant à l'île monastique le statut de lieu sacré. Cet artifice lexical lourd de sens peut être considéré comme l'aboutissement d'un processus millénaire de mutation du discours dédié à l'île de saint Honorat. C'est à la reconstitution des étapes et des modalités de ce processus de sanctification de Lérins, depuis l'Antiquité tardive jusqu'à la fin du Moyen Âge, que se sont attelés les auteurs réunis lors d'un colloque tenu à Nice et sur l'île de Lérins en juin 2006. L'ouvrage, richement illustré, se compose de vingt et une communications, d'une courte mais dense introduction et de deux rapports conclusifs. Il est le fruit d'une coopération féconde entre historiens, archéologues, médiévistes et antiquisants, lesquels ont mobilisé la diplomatique, l'architecture, la littérature patristique, l'hagiographie et l'iconographie pour livrer un volume d'une grande cohérence d'ensemble. On retrouve dans ce travail les spécificités de ce qu'il est convenu d'appeler « l'école de Nice », qui conjugue travail d'équipe et dialogue interdisciplinaire, privilégie une analyse sur le long terme – avec une insistance toute particulière pour la période grégorienne – autour d'une problématique majeure, celle de la spatialisation du sacré.

C'est vers 400-410 que des ascètes en quête de « désert », menés par Honorat et Caprais, s'installèrent sur l'île méditerranéenne Saint-Honorat de Lérins, au large de Cannes, et fondèrent l'un des premiers établissements monastiques d'Occident. Lérins est à plusieurs égards un « monument ». D'abord par la longévité de la présence monastique sur l'île, puisque l'ensemble claustral abrite encore, seize siècles après sa fondation, une communauté cistercienne d'une vingtaine de moines. Ensuite, par la diversité des traces laissées par les moines : aux « discours de pierre » répondent les « monuments de parchemin » (écrits ascétiques, cartulaires, textes hagiographiques), l'ensemble offrant aux chercheurs une variété de sources nécessaires pour reconstituer la manière dont les moines ont « pensé » et représenté leur île et leur identité insulaire. L'entreprise a consisté à replacer cette production littéraire, diplomatique et architecturale dans son contexte ecclésiologique, marqué par l'identification de la communauté à l'île et à l'Île, c'est-à-dire l'Église.

L'ouvrage s'articule autour de trois axes. Dans une première partie, consacrée aux premiers temps de l'installation monastique, les auteurs se sont attachés à reconstituer les spécificités du modèle lérinien et son rayonnement aux cours des périodes tardo-antique, mérovingienne et carolingienne. Cette influence s'explique par le puissant réseau institutionnel tissé par les moines, dont un grand nombre occupa des sièges épiscopaux en Provence et en Bourgogne (pas moins de douze entre 426 et 460), par la diffusion des écrits ascétiques ou par les qualités intellectuelles et littéraires des auteurs lériniens. Durant cette période, la pastorale lérinienne, dominée par l'*Éloge du désert* d'Eucher (428), a connu une évolution notable : à une réflexion sur l'idéal ascétique s'est substitué un discours sur l'identité monastique. L'« armée de saints » fuyant le monde a fait place à la communauté, organisée autour d'une règle, placée sous l'autorité d'un abbé et porteuse d'un modèle propre à susciter l'adhésion des élites laïques.

La deuxième partie de l'ouvrage s'articule autour de la notion d'insularité. Dans le système de valeurs chrétien, l'île a une forte connotation symbolique. Partout, en Méditerranée, en Irlande ou sur le littoral atlantique, la retraite insulaire est célébrée par des moines en quête de désert. Néanmoins, la situation lérinienne se distingue par le discours structuré que les moines ont consacré à leur île. Le choix fait par les organisateurs de privilégier une analyse de ces discours sur la longue durée leur donne l'occasion d'appréhender l'évolution de la notion d'insularité dans la documentation écrite et iconographique, et de saisir les changements observés dans le rapport à l'espace entre le V^e et le XV^e siècle. De désert marin, Lérins devient entre le V^e et le VII^e siècle une île sanctifiée, alors même qu'aucune relique n'y est conservée. L'étape majeure intervient à l'époque grégorienne, moment privilégié par les auteurs : les discours s'attachent alors à sacraliser Lérins, lieu non plus saint mais consacré, qui devient un substitut efficace du pèlerinage en Terre sainte.

La troisième et dernière partie s'applique à reconstituer les vecteurs de transmission de ce schème. Une analyse diplomatique et codicologique minutieuse des « monuments » que sont le cartulaire (milieu XII^e siècle) et le précartulaire (vers 1100) permet d'éclaircir la chronologie des premiers abbés indépendants, de reconstruire les étapes de la construction mémorielle et institutionnelle de Lérins, fondée sur la proclamation de la protection royale et pontificale du monastère. Régulièrement, au cours du Moyen Âge, les moines ont cherché à exalter les origines de leur institution, de différentes manières : par la construction de bâtiments pseudo-paléochrétiens, par la confection d'un « dossier de privilèges », par la rédaction ou la traduction de *vitae* des saints fondateurs... La découverte faite par Cécile Caby de l'une des plus anciennes représentations connues de l'île Saint-Honorat, début du XV^e siècle, dans un manuscrit de la Bibliotheca Rosminiana de Rovereto est, de ce point de

vue, édifiante : cette illustration d'une *Vie de saint Honorat* se caractérise à la fois par le réalisme apporté à la description des bâtiments et par la volonté de célébrer une île sacrée, inondée par les rayons émis par la colombe de l'Esprit saint.

On pourra regretter, dans ce dernier dossier, la faible place accordée à la tradition hagiographique quand, de l'aveu même des auteurs, l'hagiographie forme un des piliers de l'identité lérinienne. Mais c'est justement en raison de l'envergure du chantier, des problèmes de datation que posent ces textes que l'hagiographie a été volontairement écartée. Elle fera l'objet d'un volume ultérieur, dont la parution est prévue pour 2012.

Quelques années après la parution d'une importante *Histoire de l'abbaye de Lérins* (2005), les animateurs de l'École niçoise livrent, avec cet ouvrage, un nouveau « monument » qui, en focalisant la réflexion sur un lieu, saisit de manière inédite l'empreinte profonde qu'a laissée le monachisme lérinien sur la société tardo-antique et médiévale.

Laurent JÉGOU

Rosa Canosa, *Etnogenesi normanne et identità variabili. Il retroterra culturale dei Normanni d'Italia fra Scandinavia e Normandia*, Turin, Silvio Zamorani, 2009, 189 p.

L'ouvrage de Rosa Canosa est consacré à « l'ethnogenèse normande » et aux « identités variables » des Normands d'Italie du Sud. L'auteur s'interroge donc sur le « contexte culturel » (ou « arrière-plan culturel ») auquel ces derniers se rattachaient, en ce qui concerne la question de leurs origines et de leur appartenance, « entre Scandinavie et Normandie ». Le livre est préfacé par le professeur Giuseppe Sergi, grand médiéviste de l'université de Turin.

Dans l'introduction, l'auteur commence par une « prospective historiographique » et poursuit en étudiant « le contexte culturel des Normands d'Italie méridionale », puis la question des sources (auteurs d'Italie du Sud et auteurs normands des XI^e et XII^e siècles). Ensuite, l'ouvrage est divisé en quatre chapitres d'importance inégale. Le premier aborde le fond du problème : « les mémoires nordiques des Normands » (96 p.). Le deuxième évoque les légendes (18 p.). Le troisième revient sur la question des origines dans l'usage « quotidien », à travers un exemple précis, celui d'Hugues *Malmozeta*, un Normand qui, en 1093, se dit *ex natione Francorum* (5 p.). Le quatrième est une conclusion (10 p.). Suit un appendice consacré aux « éléments naturels d'une culture populaire : l'eau et la terre » (18 p.), une bibliographie et un index.

Le premier chapitre est le plus fondamental. R. Canossa s'intéresse d'abord à « l'origine et au nom des Normands », qui définissent « une identité complexe ». Elle présente successivement les grands historiens du XI^e siècle, de Normandie et d'Italie du Sud. Dudon de Saint-Quentin élabore « le mythe de l'origine » des Normands (origine dace et troyenne). Geoffroi Malaterra, biographe de Roger I^{er} et des Hauteville, construit une relation curieuse entre la « patrie » normande et les émigrés en Italie : il ne cache pas leur attirance pour la richesse de l'Italie, comparable à celle des premiers colons pour le Far-West américain. Aimé, moine de Mont-Cassin, propose une version édulcorée de la même thèse, car il insiste sur le fait que les Normands, défenseurs de son monastère, sont victorieux et donc protégés par Dieu. Guillaume de Pouille, biographe de Robert Guiscard, reprend les mêmes éléments, mais n'hésite pas à mettre en œuvre la « zone d'ombre » des Normands et, par exemple, à insister sur le préjudice subi par les Lombards.

Ensuite R. Canosa évoque la mémoire de Guillaume le Conquérant en Angleterre et en Italie. Selon l'auteur des *Lois d'Édouard le Confesseur* (XII^e siècle), le roi normand aurait tenté d'imposer à toute l'Angleterre les lois des Danois et des Norvégiens en usage dans le *Danelaw*. Devant l'opposition des Bretons, des Anglais et des Picards, il aurait accepté un compromis et appliqué les lois du roi anglo-saxon Édouard, qui reprenaient celles du roi danois Cnut. La situation est évidemment différente en Italie du Sud, mais G. Malaterra exalte l'un de ses héros, Robert Guiscard, entre le situant au même niveau que Guillaume le Conquérant et le pape Grégoire VII. R. Canosa évoque aussi les points de vue de Guillaume de Pouille et d'Aimé du Mont-Cassin en s'appuyant sur les thèses d'Emily Albu (*Norman Histories*, 2001). Pour elle, c'est à l'extérieur de la Normandie qu'il est possible de repérer les moments de relance et de récupération de la mémoire des origines nordiques jusqu'à l'époque de Guillaume II, roi de Sicile.

L'auteur prend pour point de départ les travaux d'Erwig Wolfram sur les Goths et de Patrick Geary sur les Francs. Elle utilise de nombreux ouvrages en langues anglaise, française et italienne. Du côté français, elle cite notamment Lucien Musset et Jean Yver (historien du droit normand). Du côté anglais, elle utilise en particulier les publications de G. A. Loud et de D. Bates. Dans son chapitre conclusif, elle réfute les positions exprimées par Pierre Toubert en 2004, mais se place dans la lignée de Claude Carozzi et de Huguette Taviani-Carozzi. Elle a étudié les fragments de mémoire qui ont permis de constituer la *Normanitas* (en Normandie, en Angleterre et en Italie). Mais elle constate qu'à partir du règne de Roger II, premier roi normand de Sicile (1130-1154), la *gens* conquérante n'a plus besoin de revendiquer sa propre origine. Les Normands peuvent alors être assimilés aux Français.

Nous avons donc affaire à un essai stimulant, qui envisage la question de l'ethnogenèse des Normands à une très vaste échelle. C'est peut-être d'ailleurs l'une des critiques que l'on pourrait faire à cet ouvrage. En si peu de pages, l'auteur ne peut pas développer tous les aspects de la question. Par ailleurs, l'historiographie française est un peu ancienne. Si R. Canosa connaît bien l'œuvre de L. Musset, elle ignore largement les travaux de Pierre Bauduin (dont seul un ouvrage est cité, et pas le plus récent) et, plus encore, ceux de Pierre Bouet, spécialiste de Dudon de Saint-Quentin (qu'elle cite dans sa bibliographie, mais n'utilise guère). Ces restrictions sont cependant mineures. L'ouvrage de Rosa Canosa mérite d'être lu et médité. Il renouvelle largement le questionnement sur « les identités normandes », telles qu'elles pouvaient être conçues dans les différents territoires où ce peuple aventureux s'est implanté. Le livre intéressera beaucoup les spécialistes, mais aussi le grand public cultivé. Pour une plus large diffusion, il faut souhaiter qu'il soit rapidement traduit en français et en anglais.

François NEVEUX

Ermanno Orlando (éd.), *Strade, traffici, viabilità in area veneta. Viaggio negli statuti comunali*, présenté par Gherardo Ortalli, Rome, Viella, Quaderni del Corpus statutario delle Venezie 5, 2010, 186 p.

Gherardo Ortalli, directeur de la collection, ouvre le volume avec une introduction dense où il présente l'intérêt des statuts urbains, source de droit, pour l'étude des relations et de la mobilité des hommes et des biens, lesquels dessinent des hiérarchies territoriales et offrent des outils pour la compréhension du présent. Orlando, plus modestement, analyse la politique routière et les problèmes de la voirie à

L'époque médiévale (p. 11-77), avant de publier un regeste latin suivi d'une brève analyse du texte en italien, classés par ordre alphabétique des cités ou de communautés rurales plus modestes, les extraits des statuts qui traitaient des divers aspects de la route et demeurèrent souvent en vigueur jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, jusqu'à la révolution des transports qui vit le déclin de la batellerie, l'affirmation de l'automobile et de la route, la construction des chemins de fer et des réseaux aériens. Avant ces profonds bouleversements, l'organisation médiévale des transports avait beaucoup contribué à la formation et à la consolidation de systèmes territoriaux régionaux. Le thème a été brillamment illustré par les études de Thomas Szabò sur la Toscane médiévale, de Comba et Sergi pour le Piémont et les relations transalpines avec la Savoie, plus tardivement pour la Vénétie et les Alpes orientales (voir note 4, p. 12-13), il a suscité des rencontres internationales. Après avoir réhabilité la pertinence des statuts pour l'étude de la voirie dans les territoires qui entrèrent dans la République, Ermanno Orlando concède que la Vénétie n'offre rien de comparable à Sienne et à son *Statuto dei Viari* de 435 articles de 1299 ou au *Statuto delle strade e delle acque del contado* milanais de 1346. Seule Padoue présenterait un corpus homogène, publié p. 116-127, de dispositions touchant à la circulation (routes, ponts, canaux, enlèvement des immondices, égouts, hygiène publique et sécurité des voyageurs). La politique statutaire des communes italiennes s'inscrit dans la perspective « du bien commun, de l'intérêt collectif, du patrimoine d'utilité publique » (p. 15), elle accompagne la croissance démographique, les progrès de la productivité agricole, un contrôle renforcé des villes sur les campagnes, le dynamisme commercial retrouvé au service des approvisionnements urbains. En Vénétie s'y ajoute le poids de l'*emporio* international, Venise noue toute une série d'accords commerciaux et diplomatiques avec les villes du continent pour garantir la liberté des trafics, l'entretien des routes, la sécurité des biens et des personnes, pour ses marchands et pour tous ceux qui viennent au terminal lagunaire, carrefour des routes maritimes de la Méditerranée et des grandes voies transalpines. L'auteur examine alors successivement le réseau routier urbain, la voirie locale, la juridiction communale sur les routes et les canaux, les routes transrégionales ou grands-routes, la jonction voie d'eau-route terrestre, les infrastructures (ponts, bacs, ports, relais, entrepôts, portes fortifiées, bureaux de douane), la fiscalité, les taxes pesant sur le transport, tonlieux, péages, les coûts et l'organisation. Un index thématique remarquable offre tous les repères souhaitables à qui explore la richesse des statuts communaux et les faits de circulation médiévaux.

Jean-Claude HOCQUET

Famille et parenté dans la vie religieuse du Midi (XII^e-XV^e siècle), Toulouse, Privat, 2008, Cahiers de Fanjeaux 43, 448 p.

Le 43^e volume des Cahiers de Fanjeaux propose une réflexion sur les notions de famille et de parenté dans la vie religieuse méridionale. Quinze communications, encadrées d'une introduction où Julien Théry présente le sujet à partir d'un exemple précis, et d'une conclusion dans laquelle Huguette Taviani-Carozzi rassemble les éléments offerts à la réflexion par chaque intervenant, abordent ce thème à partir d'une grande variété de sources, hagiographie, chroniques, prédication, traités moraux et didactiques, testaments... Le volume offre en conséquence de permanentes allées et venues entre normes et pratiques, discours et réalités socioculturelles. Si le champ

d'étude est un vaste Midi chrétien, place a été faite ponctuellement aux hérétiques, ainsi qu'à l'importante minorité juive.

Les difficultés posées par les sources disponibles sont patentes : testaments conservés uniquement dans les établissements bénéficiaires et offrant donc un biais documentaire non négligeable (A.-M. Hayez), sources universitaires peu enclines à évoquer des liens familiaux (J. Verger), textes « orthodoxes » pour connaître les conceptions « hérétiques » (H. Taviani-Carozzi), et bien sûr construction mémorielle et culturelle des sources narratives (J.-L. Lemaître, G. Butaud, P. Payan...).

La définition même de la « famille » nourrit une partie des interventions, par une étude du vocabulaire et par diverses réflexions sur les liens parentaux et sur l'articulation entre famille proche et parenté plus large, voire réseaux socioculturels dans lesquels s'insèrent les relations par le sang. On est frappé par l'utilisation complexe du discours sur ces liens dans les sources narratives, de la construction généalogique de Geoffroy de Vigéois, qui sait situer les individus dont il parle les uns par rapport aux autres sans s'intéresser réellement au type de lien, à la construction hagiographique des moines de Lérins érigée en modèle la fraternité monastique.

La famille est un lieu ambigu. Elle est le cadre normal de l'éducation chrétienne – mais semble peu celui de l'adhésion à l'hérésie. Si les liens familiaux sont une protection courante et considérée comme normale, ils ne doivent pas devenir excessifs et risquer de brimer une vocation religieuse : les liens spirituels priment toujours sur les liens charnels. Si l'ingratitude à l'égard des vieux parents est dénoncée et les enfants abandonnés pris en charge par la communauté, les milieux universitaires et monastiques occultent volontiers les liens du sang. Si le mariage, très largement endogamique, structure la société chrétienne, les exemples de la néophyte Catherine Sicolesse et de son premier époux juif, Bonet de Lattes, renvoient à des ascensions sociales en partie indépendantes des aléas matrimoniaux.

Le volume croise donc les approches très concrètes et plus théoriques, pastorales et courtoises, permettant d'appréhender les différents enjeux de la famille dans la société méridionale de la fin du Moyen Âge. Si ces regards croisés font sa richesse, ils ont aussi comme corollaire une certaine dispersion du propos, heureusement rassemblé par la belle conclusion d'Huguette Taviani-Carozzi.

Véronique BEAULANDE-BARRAUD

Moines et religieux dans la ville (XII^e-XV^e siècle), Toulouse, Privat, Cahiers de Fanjeaux 44, 2009, 639 p.

Contrairement à l'idée communément admise par les médiévistes, les ordres mendiants ne sont pas les premiers religieux à s'être introduits en ville. Dans la France méridionale caractérisée par un développement urbain précoce, la présence monastique dans les cités est attestée dès le haut Moyen Âge. Et c'est ce que montre le colloque réuni à Fanjeaux en juillet 2007 notamment l'article d'Yves Esquieu (« Les clercs dans la ville en France méridionale (IV^e-XI^e siècle) », p. 31-50) ou celui de Jörg Oberste (« Présence et concurrence. Communautés monastiques et espaces urbains à Toulouse avant l'arrivée des Mendiants », p. 53-77), qui précise en plus que l'installation d'un nouveau monastère est vécue comme une concurrence déloyale par les anciens établissements.

Vingt-trois intervenants se sont succédé pour discuter de quatre thèmes, d'abord des stratégies et des enjeux de l'installation en ville (p. 51-220). Une discussion s'est ensuite engagée sur la problématique fondatrice des études religieuses et urbaines,

à savoir les liens entre les ordres mendiants et les villes (2^e partie : « Couvents mendiants et fait urbain. Retour sur une problématique fondatrice », p. 221-388 ; 3^e partie : « Les frères mendiants au cœur de la société urbaine », p. 389-491). Enfin, la dernière partie s'intéresse à l'implantation contrainte des communautés monastiques et religieuses en ville (p. 493-568). Le tout est complété par un index et par un CD-Rom rassemblant 163 illustrations (cartes, plans de villes et photographies) très utiles pour des archéologues et des historiens d'art en quête d'éléments de comparaison.

La première partie traite des ordres religieux avant le XIII^e siècle. Elle évoque les rivalités entre les communautés et leurs conflits avec les autorités. Les chanoines réguliers de Saint-Ruf installés à Avignon ont en effet des relations délicates avec le chapitre cathédral, ce qui les a poussés à un transfert à Valence (Yannick Veyrenche, p. 79-106). Les clunisiens rencontrent également des difficultés à Moissac (Denyse Riche, p. 107-126). Dernier exemple : le cas de Montpellier où les luttes d'influence entre les ordres religieux et les autorités urbaines sont fortes (Daniel Le Blévec, p. 203-220). Au-delà des querelles, le tropisme urbain des religieux est mis en lumière par Damien Carraz qui s'occupe des ordres militaires (p. 127-165) et par Alexis Grélois qui traite de l'installation paradoxale des cisterciens dans les cités (p. 167-188). Enfin, la présence des religieux en ville se justifie par l'attractivité des universités, notamment celle de Toulouse (Henri Gilles, p. 189-201).

Les deux parties centrales sont consacrées aux relations entre les ordres mendiants et les populations qu'ils encadrent spirituellement. Les travaux de Nelly Pousthomis-Dalle sur le Sud-ouest de la France (p. 223-273) et ceux de François Guyonnet sur le Sud-est (p. 275-312) présentent un beau panorama des études faites ou en cours sur l'implantation des couvents, leur topographie ou leur architecture. Cette vue d'ensemble est complétée par des monographies sur les liens tissés avec Avignon (Simone Balossino et Clément Lenoble, p. 313-355), Aix-en-Provence (Noël Coulet, p. 391-416), Rodez (Vincent Bouat, p. 439-467) ou Narbonne (Louisa A. Burnham, p. 469-491). Enfin, Cécile Caby (« Couvents et espaces religieux chez Gérard de Frachet et Bernard Gui : une topographie légendaire des origines dominicaines ? », p. 357-388) et Agnès Dubreil-Arcin (« Les frères prêcheurs, entre cultes de l'ordre et culte urbains », p. 417-437) montrent la construction d'une mémoire mendicante fondée sur une appropriation des lieux et une transformation de la liturgie diocésaine. En bref, les frères sont dans la ville mais n'entendent pas se laisser dominer par elle.

Dernier volet du colloque : l'implantation contrainte. Le cas des communautés féminines est évoqué par Sylvie Duval qui s'interroge sur les modalités d'installation des dominicaines (p. 495-516). Les Prêcheurs sont très tôt au cœur des réseaux urbains et poussent leurs moniales à les imiter. Par ailleurs, les transferts répondent souvent à des besoins de sécurité (Germain Butaud et Vincent Challet p. 517-568). Pendant la guerre de Cent Ans, les monastères sont en effet des cibles privilégiées pour les pillards. Cette exposition aux dangers pousse les communautés à se replier *intra muros*. Autre cause du repli : les destructions de plus en plus fréquentes après 1350 des monastères suburbains à la demande des autorités urbaines pour renforcer la défense. Une fois installées en ville, que le transfert ait été subi ou assumé, les communautés religieuses tendent à y rester puisqu'elles y trouvent protecteurs, bienfaiteurs et fidèles.

Cette quarante-quatrième édition des Cahiers de Fanjeaux est une belle réflexion, mais – mis à part l'article de Sylvie Duval et quelques allusions éparées – les communautés féminines restent le parent pauvre de la recherche.

Marlène HELIAS-BARON

Stephen Morrison et Aude Mairey (dir.), *Dialogues et résistances : Une anthologie de textes anglais de la fin du Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, Textes Vernaculaires du Moyen Âge, 10, 2010, 412 p.

Cette anthologie présente pour la première fois la traduction française de quatre textes en moyen anglais qui ont beaucoup intéressé les historiens de la société politique anglaise de la fin du Moyen Âge ; elle présente également la traduction de cinq textes plus courts qui traitent, soit des questions religieuses, soit de la légitimité de la traduction vers l'anglais. Ces traductions, avec le texte original en face, seront précieuses pour celles et ceux qui veulent enseigner à leurs étudiants francophones, soit l'histoire de l'Angleterre, soit le moyen anglais.

Un des éditeurs de ce volume a déjà contribué à rendre plus accessible les ressources de cette langue en traduisant *Piers Plowman*, poème massif et très influent, qui parle franchement de la corruption morale, politique et religieuse de la fin du XIV^e siècle. Le premier texte de la présente collection, *Mum and the Sothsegger* (« N'en Parlons-Pas et le Diseur de Vérité »), se situe dans la droite lignée de ce dernier, lamentant le fait que ceux qui disent la vérité sont maltraités dans l'Angleterre de Henri IV. Le deuxième texte, le prologue du *Regement of Princes* de Thomas Hoccleve, présente un tableau comparable mais plus optimiste, dans lequel le poète est persuadé par les conseils d'un vieil homme d'essayer d'améliorer sa position en présentant un *miroir au prince* au jeune prince Henri, le futur Henri V. Ces deux textes sont l'objet des analyses des meilleurs spécialistes de la culture politique anglaise au début du XV^e siècle. Ils sont maintenant abordables par les étudiants francophones.

Les deux autres textes majeurs traduits dans cette collection se situent au carrefour de la religion et de la politique : un sermon prêché par le dominicain Thomas Wimbledon lors de la crise politique de 1387-1388 ; et les « douze conclusions » publiées par les hérétiques « lollards » lors du parlement de 1395. Le sermon de Wimbledon expose de manière orthodoxe comment ceux qui « ont gouvernement d'autres hommes » doivent exercer leur pouvoir pour le bien commun, et non pour leur intérêt particulier. Les *Twelve Conclusions* sont plus radicales, développant de manière extrême les idées de l'universitaire d'Oxford John Wyclif sur la richesse de l'église, le célibat des prêtres, les ordres monastiques, la messe, le pèlerinage, les reliques, les images et la confession, entre autres fondements de la religion orthodoxe.

Trois autres textes dans cette anthologie, dont des extraits de la traduction anglaise de la Bible inspirée par Wyclif, soutiennent des positions hérétiques comparables, contre la présence réelle du Christ dans l'eucharistie, ou contre les ordres monastiques. Cette collection donne également un aperçu de l'autre point de vue, très majoritaire à cette époque, par un sermon orthodoxe dans lequel une femme est persuadée par le diable que le Christ n'est pas réellement dans le pain de la messe, avant d'être sauvée par un miracle. Le volume se termine avec une défense de la traduction vers l'anglais en forme de dialogue entre un chevalier et un clerc : le prologue de John Trevisa à sa version anglaise de la *Polychronicon* de Ranulph Higden.

Les directeurs de cette collection doivent être félicités d'avoir mis à la disposition des étudiants francophones ces textes en moyen anglais. En se servant du texte original en face, ces étudiants peuvent commencer l'apprentissage de cette langue. Toutefois, il ne faut pas induire en erreur les utilisateurs potentiels de ces textes. Les textes présentés ici ne sont pas des éditions scientifiques avec tout l'appareil critique qui les aurait accompagnés. Les notes présentes dans les éditions d'origine ont été enlevées. Les notes historiques qui les remplacent sont peu nombreuses, et manquent parfois là où le lecteur non averti en a vraiment besoin, par exemple pour expliquer les connotations très spécifiques du *priuat religion* pour les lollards, qui sont

loin d'être couvertes par la simple traduction : *une religion exclusive*. Le latin des citations bibliques est parfois traduit, parfois pas. Il faut dire que les relecteurs ont mal fait leur travail : les erreurs typographiques demeurent un peu partout, au point que Thomas Hoccleve se trouve rebaptisé John dans la table des matières. Dans le cas du *Regement of Princes*, la vieille édition de Furnivall de 1897 est utilisée sans la citer, avec tous ses défauts, et non l'édition récente de Charles Blyth, pourtant invoquée ici. La traduction est très fidèle au texte en moyen anglais, ce qui attire l'attention injustement vers les passages où ce n'est pas le cas. Je ne suis pas sûr, par exemple, qu'« accablement » soit la meilleure traduction du « thought » dans lequel Hoccleve est tombé au début de son poème. Parfois, même si la traduction est possible étant donné les mots qui sont présents dans le manuscrit, elle contredit la ponctuation donnée par l'éditeur original du texte. Ce ne sont pas les seuls endroits où une note du traducteur aurait été très utile. Finalement, malgré les remarques contextuelles de l'introduction, ce choix de neuf textes, dont la plupart se situent entre 1387 et 1411, ne peut donner qu'un aperçu très limité de la société politique et des controverses religieuses et sociales qui ont lieu entre 1350 et 1450. Pour préparer un cours sur les tensions politiques, sociales, religieuses et culturelles de cette période, il aurait fallu une collection plus longue d'extraits plus courts, non seulement en anglais mais en français et en latin. Pourtant, cela ne diminue pas l'utilité de cette collection pour rendre plus accessibles ces neuf textes passionnants à un public francophone.

Christopher FLETCHER

Anja Rathmann-Lutz, « *Images* » *Ludwigs des Heiligen im Kontext dynastischer Konflikte des 14. und 15. Jahrhunderts*, Berlin, Akademie Verlag, *Orbis mediaevalis*, *Vorstellungswelten des Mittelalter*, 12, 2010, 498 p.

Issu d'une thèse de doctorat soutenue à l'université d'Hambourg en 2006, le livre d'Anja Rathmann-Lutz propose un croisement des perspectives et outils méthodiques de l'histoire de l'art et de ceux des historiens. Le titre renvoie au point de départ de l'enquête, les « images » de saint Louis et leur évolution au cours des conflits dynastiques du XIV^e et XV^e siècles. Dans son introduction, l'auteur donne la définition suivante du concept « moderne » des « images » qui se réfère au mot anglais « image » : il s'agirait du résultat d'un processus au cours duquel des traits caractéristiques réels ou imaginaires d'une personne et de sa représentation dans plusieurs médias seraient mis en valeur et cumulés. Ainsi, dans le contexte d'une situation spécifique, ces éléments seraient en mesure et destinés à évoquer une conception bien déterminée de cette personne. Selon l'auteur, les images de saint Louis sont des « configurations multimédias qui proposent des offres d'interprétations prédéfinies » (p. 15). Le but de l'approche méthodique de l'étude était d'intégrer les apports de l'iconographie, de l'esthétique de la réception d'œuvres d'art, de l'histoire du style et des réflexions sur la fonction et l'histoire des médias.

Encadré par l'introduction et les conclusions, le livre est divisé en trois chapitres thématiques. Le premier chapitre est dédié au « saint roi des ordres mendiants et du pape ». Ensuite, il est question des « images » du début du XIV^e siècle et particulièrement de Louis IX en tant que saint ancêtre des Capétiens, comme roi – chevalier idéal et modèle politique et religieux à imiter, ainsi que des débuts et de la propagation du culte de saint Louis. Le dernier chapitre est consacré aux conséquences des changements de dynastie et de la genèse d'une conscience nationale sur l'évolution de représentations « typiques » et des différentes formes de la présentation de saint Louis.

Le livre est doté d'une annexe qui contient des index, une bibliographie et de nombreuses illustrations tirées de livres d'heures, du bréviaire de Charles V, de chroniques et d'autres manuscrits médiévaux mentionnés dans le texte. Chaque miniature est identifiée par sa cote, mais pour se renseigner sur le contenu du manuscrit, le lecteur doit se rapporter à la liste très détaillée des sources non imprimées.

L'étude commence avec des citations de Jacques Krynen et Paul Binski. Elle reflète les prédilections de son auteur qui semble s'intéresser davantage à l'histoire de l'art et du genre qu'à l'histoire politique. L'argumentation s'appuie surtout sur des ouvrages anglophones récents sur l'histoire de l'art et la *gender history*. Dès l'introduction, il est constaté que les recherches abondantes sur saint Louis ne présenteraient qu'un « intérêt secondaire » pour l'étude parce qu'il s'agirait surtout de présenter ses « images » aux XIV^e et XV^e siècles et non pas la personne historique du saint roi (p. 22). Cette observation vaut aussi pour l'histoire politique de ces siècles, car, pour le règne de Charles V, l'auteur ne tient pas compte de plusieurs travaux français importants comme ceux de Françoise Autrand ou de Jeannine Quillet, ni, pour les XIV^e et XV^e siècles, des résultats des études récentes sur les miroirs des princes, la littérature politique ou les procès de canonisation. Parmi les conflits dynastiques évoqués, l'étude se focalise sur le conflit entre les Valois et la maison de Navarre-Évreux. En dépit de leur rôle politique important et leurs activités de mécènes, les ducs de Bourgogne sont presque absents. Ceci vaut également pour plusieurs des œuvres politiques et traités marquants de l'époque comme le sermon *Vivat rex* de Jean Gerson (1405) ou le *Songe du Vergier*. Les parties les plus intéressantes du livre et son centre d'intérêt se situent ailleurs. Anja Rathmann-Lutz donne des descriptions et des interprétations détaillées des manuscrits illuminés. Les parties consacrées aux livres d'heures de Jeanne d'Évreux et de Jeanne II de Navarre ainsi qu'au mécénat artistique des princesses capétiennes comme Blanche, Marguerite et Isabelle de France ou Marie de Navarre proposent des résultats très convaincants. Avec leurs livres d'heures, leurs fondations de chapelles et leurs commandes de sépultures, ces princesses « importaient » le culte de saint Louis dans les pays dans lesquelles elles furent mariées (p. 146). Actuellement, le rôle politique et intellectuel des membres féminins de la haute aristocratie suscite de plus en plus d'intérêt et récemment la littérature didactique adressée aux femmes a fait l'objet du volume collectif dirigé par Anne Marie Legaré et Bertrand Schnerb, *Livres et lectures de femmes en Europe entre Moyen Âge et Renaissance* (2007) et des thèses d'Élodie Lequain sur l'éducation des femmes de la noblesse en France au Moyen Âge (Université Paris X, encore inédite) et d'Anne-Hélène Alliot, « *Filles de roy de France : princesses royales, mémoire de saint Louis et conscience dynastique (de 1270 à la fin du XIV^e siècle)* », publiée en 2011.

Outre des développements sur les princesses capétiennes, l'étude de l'utilisation des images de saint Louis par les Angevins de Naples et la combinaison du culte de saint Louis avec celui de Louis d'Anjou en Italie comptent parmi les parties les plus intéressantes du livre d'Anja Rathmann-Lutz. En Angleterre, les reines françaises ne parvinrent pas à établir durablement le culte de saint Louis puisque la concurrence de saints et saint rois anglais tels qu'Édouard le confesseur fut trop forte. Si les rois anglais avaient recours à saint Louis, c'était surtout dans la propagande adressée à leurs nouveaux sujets français sur le continent.

En résumé, on peut constater que l'aspect de l'histoire politique est plutôt le parent pauvre de cette étude. Les parties les plus novatrices et importantes se réfèrent aux relations entre texte et images dans les manuscrits enluminés. Selon les résultats présentés, les messages délivrés par les textes pouvaient être très différents des intentions des artistes qui exécutèrent les miniatures. Parfois l'argumentation visuelle des

images s'avérait décisive. L'apport principal de ce livre à l'état actuel des connaissances se situe donc surtout dans le domaine de l'histoire de l'art et des recherches sur le mécénat féminin médiéval.

Gisela NAEGLÉ

Adrien Dubois, *Un registre de la vicomté d'Elbeuf (1470-1472)*, Caen, Publications du Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Médiévales, 2011, 517 p. (préface d'Olivier Guyotjeannin).

Adrien Dubois, chercheur associé au Centre Michel de Boüard (Université de Caen-Basse-Normandie), se livre à un exercice délicat en décidant d'éditer et de commenter des archives judiciaires d'une haute justice seigneuriale normande. Sur un ensemble d'une bonne dizaine de registres, répartis entre trois greffes (Elbeuf, Boissey-le-Châtel et La Haye-du-Theil et Le Theil), le choix de l'auteur s'est porté sur un registre de la vicomté d'Elbeuf. Conservé aux Archives départementales de la Seine-Maritime, côté 52 BP 5, il couvre les années 1470-1472 et contient quelque 202 folios « sans discontinuité apparente ». L'ouvrage s'ouvre par une préface d'Olivier Guyotjeannin qui montre bien la richesse de ce type de source, tout en soulignant la grande qualité du travail fourni par l'auteur.

Ce volume de 517 pages se poursuit ensuite par une présentation du dit registre (p. 1-18) laquelle est accompagnée d'un appareil critique bien fourni faisant notamment référence à la bibliographie en lien avec le sujet. En six points, l'auteur aborde successivement la conservation des manuscrits, leur rédaction et leur présentation, la réunion de la cour (lieux et personnel de justice), le contenu des documents étudiés, les informations codicologiques propres, stricto sensu, au registre édité et, pour terminer, les règles d'édition qui ont été suivies. Le lecteur peut facilement se repérer dans l'espace normand grâce à une carte, insérée avant la présentation, qui localise les différents lieux mentionnés dans le texte. Un cliché du folio 86 (p. 19) donne un aperçu de la source transcrite et des difficultés paléographiques auxquelles Adrien Dubois a dû faire face.

L'édition du présent registre (p. 23-418) est en moyen français même si l'on peut relever, à la marge, quelques traces de latin sous la forme d'expressions courtes pour signifier, par exemple, la pauvreté d'un prévenu (*quia pauperus*). Comme le dit l'auteur lui-même « la présentation de l'édition restitue autant que faire se peut l'aspect général du manuscrit original » ce que l'on ne peut qu'apprécier. À cet égard, il est agréable de pouvoir retrouver les notes marginales du manuscrit à leur emplacement d'origine. La transcription est judicieusement accompagnée de notes infrapaginales qui rendent compte des ajouts, des répétitions, des ratures, des mots souscrits mais également des probables changements de mains, des éventuels lapsus des greffiers et de quelques pistes de lecture lorsque le doute est trop important pour trancher de manière formelle le déchiffrement d'un mot ou d'une expression. On soulignera au passage l'effort constant qui est déployé pour résoudre les abréviations même si certaines ne sont que des hypothèses – dans ce cas de figure, elles sont mises entre parenthèses – tandis que d'autres restent malheureusement insolubles.

L'ouvrage se termine sur trois index qui apportent de substantielles informations à la transcription du document. Contournant autant que possible le problème épineux de l'homonymie, l'index personarum (p. 421-480) permet de suivre les plaideurs à travers le dédale des affaires judiciaires exposées mais également de repérer le personnel de justice, notamment les avocats et les procureurs ainsi que quelques

arbitres, sergents et chirurgiens jurés. L'index locorum (p. 481-488) donne à voir une identification très précise des lieux sous toutes leurs formes : bâtiments, terres, lieux-dits, domiciliation de certains individus, de quelques métiers. Enfin, l'index rerum-glossaire (p. 489-517) s'efforce d'éclaircir un certain nombre de termes grâce à des renvois précis au manuscrit, à de courtes définitions et à la mise en exergue de notions qui, bien que n'apparaissant pas telles quelles dans la transcription, permettent à partir d'un terme très général de renvoyer à une famille large de mots s'y rapportant.

Sur la forme comme sur le fond, le travail d'Adrien Dubois est précis et soigné. Ce registre témoigne de l'importance de l'écrit comme moyen de conserver la mémoire judiciaire mais également, si l'on entre plus en profondeur dans les affaires elles-mêmes, de l'importance de celui-ci dans la procédure. L'auteur montre qu'il s'est intéressé de manière large aux archives judiciaires seigneuriales car, en comparant son corpus à d'autres registres du même acabit, il a pu remarquer que « les registres sont tenus selon un modèle répandu au XV^e siècle que l'on retrouve dans d'autres justices seigneuriales en Normandie et au-delà » ; une information importante qui accrédite l'idée selon laquelle il existe des passerelles et de nombreux contacts entre les différentes juridictions qui composent l'appareil judiciaire. Plus largement, la transcription de ce registre judiciaire permet d'appréhender l'organisation et le fonctionnement d'un tribunal dans ce qu'il a de plus ordinaire. On remarquera que le contentieux civil, les petites brouilles du quotidien, prédomine largement et, sur ce point, on aurait aimé trouver dans la présentation un tableau donnant à voir la répartition quantitative des affaires selon leur nature. Enfin, cette belle transcription, et de façon plus générale l'ensemble du corpus étudié par l'auteur, permet de rappeler que les condamnations corporelles n'étaient pas légion, contrairement à ce que l'on a longtemps voulu croire. En revanche, comme l'atteste le texte, les amendes pécuniaires étaient largement distribuées pour réprimer une gamme large de contentieux.

La lecture de cet ouvrage est vivement encouragée pour qui s'intéresse au Moyen Âge, mais également à la Normandie, à la justice, au droit et aux institutions, aux régulations sociales, à la seigneurie et à bien d'autres sujets encore dont nous ne pouvons pas faire ici la liste exhaustive. Ce travail rappelle qu'il est important de consacrer du temps à l'édition et au commentaire de sources, *a fortiori* lorsqu'il s'agit d'archives mal connues et pendant longtemps dépréciées.

Isabelle MATHIEU

Nicolas Carrier (éd.), *Nouveaux servages et société en Europe (XIII^e-XX^e siècles). Actes du Colloque de Besançon (4-6 octobre 2007)*, Caen, AHSR, Bibliothèque de l'Histoire Rurale, 11, 2010, 410 p.

Le serf « taillable et corvéable à merci » fait indéniablement partie des clichés associés à la période médiévale, mais également à la Révolution française, moment de sa disparition. Or, dès que l'on cherche à en savoir un peu plus, on se heurte à un double obstacle historiographique : d'une part, une profusion de travaux ciblés, d'âges variables²⁰, traitant de cet incontournable de la civilisation médiévale, d'autre part l'absence de réelle synthèse, et tout particulièrement d'un travail passant en

20. La thèse de Vincent Corriol est le dernier travail en date : *Les serfs de Saint-Claude. Étude sur la condition servile au Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2010, 398 p.

revue tous les servages, dans l'espace et dans le temps. Comme Robert Fossier, beaucoup d'historiens s'étonnent du peu de faveurs accordées à ce point central des relations sociales et économiques médiévales.

La vingtaine de communications du Colloque de Besançon, rassemblées et présentées par Nicolas Carrier, offrent enfin un premier aperçu d'ensemble sur la question. Une lacune est ainsi comblée, même si l'on ne parle dans ce volume que de l'apparition et de la diffusion du « second » ou « nouveau » servage en Europe, de l'apogée démographique médiéval jusqu'à l'époque contemporaine. La multiplicité des focales et des lieux visités justifie pleinement l'usage du pluriel, tant le phénomène apparaît divers et difficilement réductible à une définition unique. Du second Moyen Âge jusqu'aux survivances contemporaines, en passant par le procès du servage instruit sous les Lumières, c'est toute l'Europe (ou presque) qui a pu être touchée par cette déroutante pratique. Si les méthodes, les sources, et les présupposés varient d'un chercheur à l'autre, jamais cela n'entraîne de contradiction, le discours final bénéficiant d'une grande cohérence, très éclairante.

Toutes les contributions ne seront pas résumées ici, même si toutes le mériteraient. Complémentaires, les articles abordent la question de manière systémique, croisant la représentation que l'on a du « phénomène servage » avec le discours tenu à l'époque, et les réalités juridiques, économiques et sociales. Ce va-et-vient entre la réalité et sa représentation est parfaitement illustré par la couverture du volume, montrant un paysan du XIII^e siècle, corde au cou, comme promené en laisse par son maître. Les différents articles s'attachent à montrer le regard porté sur les serfs, du cœur du Moyen Âge jusqu'aux Lumières et au-delà, puisque la parole peut-être difficilement donnée aux principaux intéressés. Les multiples formes de dépendance apparaissent ainsi comme des instruments aussi complexes que symboliques de contrôle seigneurial, et non comme un simple statut juridique.

Les médiévistes, comme on pouvait s'y attendre, occupent une place de choix, parce que le servage, ancien ou rénové, est avant tout un phénomène qui accompagne la féodalité et ses vicissitudes. Benoît Cursente rappelle l'infinie diversité des servages seconds : complexité des origines et des genèses, diversité des formes et des modes de soumissions rituelles et juridiques, géographies contrastées... C'est à un véritable tour de France que le lecteur est invité, découvrant les servages berichons (F. Michaud-Fréjaville), gascons (R. Viader), savoyards (N. Carrier), bourguignons et comtois (L. Delobette, G. David-Bringé, S. Bépoix, V. Corriol...), tant dans leur organisation concrète qu'à travers les discours théoriques et l'analyse des conceptions mentales. « On remarque la servitude parce qu'elle est dite », rappelle Françoise Michaud-Fréjaville, page 37, qui ajoute également que les observateurs que nous sommes sont généralement « pétri[s] de liberté républicaine », ce qui influe sur leur regard. À partir d'origines diverses selon les provinces, on voit peu à peu se bâtir un servage juridique, codifié par les chartes, mis en scène par toute une série de rites, de symboles, voire par la sémantique et l'onomastique. Si, à aucun moment, il n'est donné de réelle définition du servage, on comprend que la pratique se caractérise en négatif, par ce qui la distingue de l'affranchissement, et donc de la liberté, notion toujours relative au Moyen Âge. Le serf est un empêché, marqué par la moindre potentialité : il ne lui est pas possible de circuler, de se marier ou de tester sans entraves. Deux éléments récurrents servent d'assise et de plus petit dénominateur commun à cet état : une taxe (« taille serve ») et une limitation du droit successoral (« mainmorte »). Ces deux contraintes suffisent à faire le serf, et à le distinguer socialement. Mais, comme le montre Vincent Corriol, on ne saurait définir ainsi un groupe figé, soumis pour toujours : entre les serfs et les francs, les possibilités d'ascension comme de déclassement sont nombreuses, et la société médiévale est bien plus

circulante qu'il n'y paraît. Ainsi, selon les provinces et les conjonctures, le servage fluctue qualitativement et quantitativement, se renforçant parfois lors des crises, s'allégeant généralement lors des reprises, toujours de façon conditionnelle et moyennant contrepartie pour le seigneur.

L'historiographie moderne fait, elle, la part belle au thème de l'obsolescence, de l'incongruité du servage, survivance féodale en plein âge des Lumières. Il est vrai que, dans nos souvenirs d'écoliers, c'est dans les cahiers de doléances de 1789 qu'on entend parler du servage pour la seconde et dernière fois.

L'ancien régime, nous dit Jean Bart, a enfin donné au servage un cadre juridique cohérent, à travers les coutumes provinciales et la jurisprudence. Un glissement s'est opéré, faisant le plus souvent passer la condition servile de personnelle à réelle, statut assis sur la possession foncière, juridiquement plus recevable. Puis, l'esprit des Lumières a critiqué cette pratique, vue avant tout comme une entrave au progrès économique. Les provinces abordées dans la première partie du colloque, celles de la servitude médiévale, sont stigmatisées par les juristes, les physiocrates, les philosophes, qui voient un lien évident entre leur pauvreté et l'archaïsme de leurs pratiques. Ainsi, en Franche-Comté (R. Bueb, P. Delsalle), entre un tiers et deux tiers de la population subissent la mainmorte au XVIII^e siècle. A. Ferrer, également, rappelle les diatribes de Voltaire contre les maîtres des serfs jurassiens de Saint-Claude, et l'enthousiasme qui accompagna partout la rédaction des cahiers de doléance, puis la nuit du 4 août 1789.

Les Lumières ont critiqué le servage pour son aspect polymorphe : à la différence de la liberté, aisément définie, l'entrave servile varie d'un comté à l'autre, voire d'une châtellenie à l'autre. Tout ceci choque des penseurs en quête d'uniformisation, de clarification généralisable à l'ensemble du royaume. Ainsi, avec la multiplicité des anciennes mesures et la complexité des enchevêtrements territoriaux et administratifs, la mainmorte fait figure d'ultime marque de l'inachèvement féodal, dans un pays qui cherche la rationalité et l'efficacité.

Parallèlement, en Allemagne, le très réformateur Joseph II supprime la mainmorte dès 1781 (B. Bodinier). En 1789, 85 % des cahiers de doléances franc-comtois parlent d'abolir « l'odieuse servitude » ou de la modérer (D. Pingué) : misère et devoirs anciens vont de pair, même si, sous la plume villageoise, on va moins loin dans l'argumentaire libertaire que chez les philosophes.

L'unanimité est néanmoins acquise contre le servage, que l'on pourrait croire éteint, avec la Révolution puis le Code Civil. En fait, il n'en est rien, du moins à l'échelle européenne. L'historien de la période contemporaine a donc lui aussi son mot à dire sur le second servage, toujours à travers la question de la survivance et de l'archaïsme. L'Europe orientale, grâce aux cas roumains et russes, apparaît comme un curieux conservatoire.

Oana Rizescu propose un solide état historiographique, y compris pour la période communiste, du servage roumain, lu à travers la problématique de la pénétration des usages capitalistes. Ainsi, la *neoiobăgia* est perçue comme la marque de la dureté seigneuriale, incarnée par les boyards au XVI^e siècle, contraints de radicaliser leur attitude vis-à-vis de la paysannerie pour satisfaire les exigences fiscales ottomanes, tout en cherchant à s'intégrer dans une économie moderne d'échelle et de logique européennes. En Russie (I. Filippov), le servage a été un thème de prédilection des auteurs des temps soviétiques (dialectique habituelle de « l'ancien » servage et de la « nouvelle » liberté, acquise après 1917), mais aussi des auteurs classiques (cf. N. Gogol, *Les âmes mortes*) : l'abominable servage personnel russe a culminé au moment de l'apogée de la noblesse, sous Pierre le Grand. Et A. Kamenski de conclure en rappelant que la servitude n'a été abolie qu'il y a 150 ans, après de nombreuses hésitations, et presque à contre-courant de l'esprit des Lumières.

Avec ce riche bilan, à la fois diachronique et européen, on ne peut que se prendre à rêver d'une synthèse plus vaste encore, qui embrasserait enfin les servages dans leur ensemble et sur des échelles tout aussi amples que celles retenues dans ce beau recueil, auquel il ne manque qu'un *index locorum* et quelques belles cartes supplémentaires.

David GLOMOT

Anne Dubet et Marie-Laure Legay (dir.), *La Comptabilité publique en Europe 1500-1850*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection « Histoire », 2011, 262 p.

Sujet austère, rébarbatif, technique, peu recherché, sinon fui par ceux qu'effraient les chiffres, les calculs, les bilans, les documents archivistiques sériels, la jungle des méthodes comptables de l'époque. C'est pourtant bien par la guerre, qui ne manque pas d'historiens, et par le système fisco-financier que s'édifie l'État moderne. L'État de finance est le plus souvent saisi à travers le milieu social de ses flamboyants protagonistes, le *bling-bling* est de tout temps, ou à partir des ordonnances et règlements normatifs du pouvoir souverain ; parfois apparaissent les rouages complexes de la collecte et de la transmission ; mais les méthodes ou les habitudes comptables demeurent le plus souvent dans l'ombre. Elles l'étaient déjà pour les contemporains prompts à dénoncer une opacité miséricordieuse pour les malversations et autres pratiques de corruption. Les 17 communications de ce volume émanent d'historiens, de juristes, de spécialistes de la gestion. Elles nous mènent du Maroc à la Russie. Il s'agit moins d'une histoire comparée que d'une juxtaposition d'exemples, avec des points forts, l'Italie (5 articles), la France (4) et l'Espagne (3), des absences (l'Angleterre, la Prusse), de considérables variations d'échelle puisqu'on va des comptes de la cathédrale de Gérone aux XIV^e et XV^e siècles aux budgets de la Russie sous Alexandre II en passant par les finances de la ville (Douai, Bâle), de la province (la Bourgogne), du petit État (Savoie, Venise, duché de Mantoue) et de la grande monarchie (Espagne, France). Chaque État a sa propre chronologie ; on notera l'accélération du processus de réforme fiscale lors des ou après les épisodes de guerre qui assèchent le trésor, à Venise lors de la défense contre les Turcs, en Espagne pendant et après la guerre de Succession, en Russie après la guerre de Crimée.

Les contributeurs mettent en évidence les objectifs prioritaires de l'enregistrement comptable : la lutte contre les fraudes et les malversations, mais aussi la prévention des faillites, et finalement, la prévision « budgétaire » (p. 10). Ces trois buts recherchés par l'État moderne passent tous par une gestion centralisée des finances publiques permettant un contrôle efficace. Ce qui caractérise aussi bien la ville de Douai sous le régime espagnol que la France de Louis XIV et Louis XV, la Sérénissime au XVIII^e siècle (213 caisses en 1716) ou l'Espagne des Bourbons, c'est la multiplication des comptabilités dont l'origine tient souvent à la complexification du système fiscal, chaque « nouvelleté » en matière de contribution générant une recette autonome. Refondre cette diversité dans un tout, tel est le but recherché lorsque Philippe V crée en 1703 la Trésorerie générale d'Espagne et en 1718 la Trésorerie des Canaries, Victor-Amédée II de Piémont-Sardaigne en 1717 un Conseil des Finances de quatre personnes, Guillaume III de Gonzague en 1573 la *Camera ducale* de Mantoue. Le processus d'intégration peut être plus subtil : l'absolutisme français sait parfaitement utiliser les structures financières des

états de Bourgogne pour que les comptes publics, de l'expression des privilèges de la province deviennent celle des buts de la monarchie administrative (mais où sont les graphiques annoncés ?). L'efficacité passe aussi par la normalisation des méthodes comptables : fixer de façon immuable les catégories de recettes et de dépenses, les diviser en rubriques tout aussi pérennes, bref imposer un ordre administratif comptable reconstruit, aussi bien pour les comptes des Menus Plaisirs que pour ceux de l'ancien régime marocain Makhzen, voilà qui permettait un contrôle plus efficace. Le contrôle de l'État sur lui-même est un attribut de la souveraineté et l'efficacité des procédures va de pair avec l'hégémonie politique de l'État. On suit dans les États européens la création des cours des comptes, depuis l'Échiquier anglais, les créations bourguignonnes aux Pays-Bas, les réformes dans la monarchie des Habsbourg (p. 99-100, un peu de rigueur chronologique n'aurait pas nuï). La reddition des comptes s'exécute toujours avec un grand retard. Dans la France de 1790, 1 250 comptes étaient en attente ! La Cour des Comptes de l'Ancien Régime ne vérifiait que le respect formel des règles de la comptabilité publique, mais ne jugeait ni l'opportunité, ni la légalité. La déclaration des Droits de l'Homme inscrivit parmi ceux-ci le consentement à l'impôt et le suivi de son emploi (article 14). L'Assemblée constituante se heurta à beaucoup de mauvaise volonté pour récupérer les arriérés des intendants, des états provinciaux, des commissions intermédiaires. Un Bureau des comptabilités, nommé par le roi, remplaça la Cour des Comptes et eut à gérer le gigantesque transfert des archives financières. La rationalisation comptable qui passe souvent par l'écriture double et par des contrôles croisés devait augmenter les ressources de l'État en améliorant la perception, empêcher la dissimulation des fonds de roulement, limiter les fraudes ou les rétentions de deniers par les receveurs et les caissiers. Le règlement de 1613 augmenta le rendement des décimes de Venise en incluant tout ce qui était défiscalisé ; entre 1713 et 1780, le volume d'argent manié par la Trésorerie générale des Canaries fut multiplié par deux. L'amélioration des contrôles devait permettre de savoir au niveau central, où on en était, quel était le solde, et partant, comment prévoir. Il était aisé pour le chapitre cathédral de Gérone d'avoir une comptabilité réactive aux besoins du chantier, l'irrégularité n'était pas un défaut. Il n'en allait pas de même pour les grands États qui devaient tâcher d'anticiper. Il fallut en France attendre la Restauration et les réformes d'Audiffret pour que la clôture de l'année $N - 2$ se fasse au début de l'année N , avant que ne commençassent devant les députés les discussions sur le budget de l'année $N + 1$, ce chaînage ou tuilage assurant la maîtrise à moyen terme. Ce qui se dessine tout au long de la période, c'est une professionnalisation accrue du personnel. Certes, il fallut composer, comme à Venise ou à Milan, avec la participation et la représentation des élites citadines, afin de ne pas bloquer le processus d'enrichissement et d'anoblissement par les charges. Il n'en demeure pas moins que des spécialistes des finances publiques émergèrent, tel Angelo Pietra, un religieux qui en 1586 passa de la gestion d'un couvent mantouan à un plan de réforme pour le duché tout entier, ou Reutern et Tatarinov dans la Russie d'Alexandre II, qui, avant leurs grandes réformes de 1858 (la Commission suprême de contrôle), 1860 (la Banque d'État) et 1862 (la publication d'un budget synthétique) avaient voyagé en Prusse, en France, en Belgique, en Angleterre et aux États-Unis pour y observer le système des finances publiques. Cette migration des savoirs d'expert pourrait être un bon point de départ pour une vraie histoire comparée des comptabilités publiques pour laquelle le présent volume offre des jalons, des pistes, des suggestions. Un *work in progress* à poursuivre...

Claude MICHAUD

Emmanuel Garnier, *Les dérangements du temps, 500 ans de chaud et de froid en Europe*, Paris, Plon, 2010, 244 p.

Le titre de ce livre peut surprendre mais l'auteur, au lieu d'adopter une terminologie contemporaine du genre « oscillations », « événements extrêmes », « changement climatique », a préféré puiser dans le vocabulaire du XVIII^e siècle, où l'on mentionnait plus volontiers les « dérangements », les « monstruosité » et les « caprices » de ce que nous appelons la météorologie.

Le plan n'est pas chronologique ; il s'adresse plutôt à des thèmes éventuellement contemporains. On pense notamment, pour le coup, aux extrêmes climatiques type sécheresse, inondation, canicule, etc. Dimensions simultanément contemporaine et passiste, au meilleur sens historique de cet adjectif. Rappelons que Garnier est le responsable d'un programme CNRS-GIS CES (Groupe d'Intérêt Scientifique Climat Environnement Société) qui a fait quelque bruit parmi les climatologues, *REMASEC*, soit par décryptage de ce sigle : « Les refus de la nature, sociétés et Extrêmes climatiques. »

La première partie traite notamment du débat contemporain entre réchauffement et scepticisme, avec présentation objective des divers points de vue.

L'auteur évoque également la place (modeste) de cette histoire du climat dans l'actuel paysage Clio/contemporain de notre pays. Les sources sont immenses, elles vont des registres paroissiaux aux textes des administrations de l'Ancien Régime, intendances, Eaux et Forêts, Amirautés... sans oublier les livres de raison, les prières ecclésiastiques pour la pluie, le tout depuis la monarchie jusqu'aux républiques successives : incroyable trésor archivistique ! Dans tout cela, il y a l'histoire sérielle la plus classique, bans de vendanges ; mais on est confronté aussi à la dimension politique du climat, locale, provinciale, nationale, religieuse (*ex-voto* et autres).

La partie suivante est consacrée précisément aux événements extrêmes, autrement dit tout ce qui s'écarte fortement des moyennes ou encore dans le vocabulaire de Monsieur tout le monde : inondations, sécheresses, canicules et tempêtes. Enfonçons une porte ouverte. Ces événements extrêmes, l'auteur le sait bien, ont jalonné l'histoire des sociétés anciennes. Certains journalistes considèrent, tarte à la crème, que ces extrémismes événementiels seraient des indices valables du changement climatique. Les climatologues, tout comme les météorologistes, sont beaucoup plus prudents. Les événements de ce genre sont étudiés sous trois angles d'attaque essentiels : à savoir les tempêtes, très bien décrites dans les sources d'archives et dans l'ouvrage ; les inondations et les sécheresses. Qui aurait imaginé qu'en 2011, la France connaîtrait à nouveau une « désolante sécheresse » de janvier à la mi-juin, du type 1976 ?

L'ouvrage est particulièrement détaillé, avec raison, sur la chronologie et la description des anciennes tempêtes. Le déroulement géographique de ces grands remuements du ciel était noté avec beaucoup de soin par les curés de clocher en clocher qui s'effondre. Les Eaux et Forêts, quant à elles, tiennent soigneusement les registres des chablis, arbres abattus par les vents, avec des indications *ad hoc* dès le début du XVII^e siècle en Normandie ; et nationalement à partir de la période postcolbertienne. Les Amirautés suivent ces gigantesques coups de vents de proche en proche sur nos rivages de la Manche. Le traumatisme de décembre 1999 du très tempétueux *Lothar-Martin* sert de guide pour une histoire régressive à la Marc Bloch. On pense aussitôt avec E. Garnier à l'ouragan *Hilaire-Prisca* en janvier 1739 en Europe septentrionale, ligérienne, anglaise, helvétique, allemande. Enquête collective, européenne elle aussi : né en Écosse puis Angleterre, *Hilaire* 1739 entre en

France par la Normandie, ravage l'Île-de-France, déçoit la toiture du château de Fontainebleau. Au terme d'une formidable course, le « bouquet » prend place dans le Valais et dans le canton de Berne. L'Observatoire de Paris donne les coordonnées corrélatives de la catastrophe, pressions atmosphériques très basses, inférieures à celles de *Lothar-Matin* ! Oublions la méchante météorologie des récoltes largement traitées depuis Pierre Goubert et par d'autres auteurs et concentrons-nous avec notre historien, très judicieusement, sur les inondations. La seconde moitié du XVIII^e siècle est particulièrement incontinent à ce propos. L'un des points culminants de ces *big floods* se situe en 1784, au lendemain de l'éruption catastrophique du Laki, juin 1783, en Islande. Les aérosols vomis par le volcan en question ont quelque peu fait écran, chape de plomb atmosphérique, à l'encontre du rayonnement solaire. On a donc un abaissement des températures, notamment hivernales 1783-1784 ; et puis un gros manteau neigeux sur notre continent. Glaciations fluviales, débâcles désastreuses des cours d'eau de divers pays en février 1784, inondations incroyablement spectaculaires. On devine le reste et la suite. Au total, de tels épisodes (outre les crises de subsistances) sont vraiment l'un des malheurs humanitaires majeurs pour les sociétés européennes (voir *idem* la Chine contemporaine). Quant aux sécheresses, inverses des inondations, signalons la terrible canicule de 1719 et le rationnement de l'eau par la police parisienne au XVIII^e siècle dans des conjonctures d'aridité extrême, sensible du reste dès le XVII^e siècle lors des grandes années colbertiennes en 1665-1666-1667. L'incendie de Londres marque le mois de septembre 1666 quand les maisons de la grande ville, sous les effets du déficit hydrique, sont comme des bois d'allumettes.

En terme d'idéologies, on passe d'une perception religieuse des faits, la colère divine, à une vision plus scientifique : c'est la crise de la conscience européenne chère à Paul Hazard ; et puis la philosophie de Malebranche où Dieu cesse d'être un Premier Ministre veillant à toutes les affaires de ce monde pour devenir un chef de l'État se bornant à gérer les causalités essentielles et laissant les procédures subalternes suivre leur cours naturel, sans intervention de Sa volonté.

Au total, un beau livre convaincant et documenté, illustré aussi par des graphiques *en couleurs*, ce dont il faut savoir gré à l'éditeur. Un regret : l'absence de notes en bas de page ; la bibliographie, certes importante et détaillée, ne supplée pas suffisamment à ce manque. De toute manière, l'Institut de France et la Fédération Française des Sociétés d'Assurance ont été sensibles aux qualités de l'œuvre, l'un et l'autre ont couronné ce travail d'Emmanuel Garnier par deux Prix littéraires respectifs, et de haut niveau.

Emmanuel LE ROY LADURIE

Bernard Dompnier (dir.), *Les bas-chœurs d'Auvergne et du Velay. Le Métier de musicien d'Église aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, Collection « Études sur le Massif central », 2010, 404 p.

Après plusieurs publications consacrées à la vie soit religieuse soit musicale de l'époque moderne, les presses universitaires Blaise Pascal à Clermont-Ferrand offrent un volume d'études situées à la confluence des deux champs, le religieux et le musical : *Les bas-chœurs d'Auvergne et du Velay, Le Métier de musicien d'Église aux XVII^e et XVIII^e siècles*.

Qu'est-ce qu'un bas-chœur ?

Le terme peut intriguer le néophyte. Dès les toutes premières pages de l'introduction, on visualise la scène : dans les cathédrales et les collégiales, il existe toujours deux rangées de stalles ou de sièges. « Les chanoines sont installés à l'arrière et, devant eux, à un niveau inférieur, de plain-pied avec l'espace où ils devront se mouvoir au cours des cérémonies, prennent place leurs dépendants, chanteurs, instrumentistes, enfants de chœur ou autres officiers du culte. » Ce sont ces dépendants des basses stalles que l'on appelle *le bas-chœur*, « terme qui dit de manière indissociable une disposition concrète et une soumission au chapitre ». Le sous-titre de l'ouvrage (« le métier de musicien d'Église... ») est là pour préciser clairement que ce livre est consacré à ceux de ces dépendants, clercs ou laïcs, qui ont en charge le contenu musical de l'office. Le chant est en principe la fonction première de ces hommes des basses stalles. Mais rien n'est simple, on le sait, dans les délimitations sociales et professionnelles d'Ancien Régime : certains membres du bas-chœur, surtout ceux qui sont prêtres, exercent aussi d'autres fonctions à côté du chant, auquel ils peuvent parfois ne participer que lors des grandes cérémonies. Dans le centre du royaume, ces hommes sont désignés comme *choriers*, terme qui dit bien la polyvalence de leur emploi au service du *chœur*. Signalons cependant que ce mot, s'il est manifestement d'usage fréquent dans les sources auvergnates, ne se retrouve pas partout en France, et en particulier pas dans l'Ouest.

L'un des mérites de ce livre est de nous inviter d'emblée à laisser nos velléités classificatrices au placard et à embrasser largement la fonction musicale dans son ensemble, « sans *a priori* terminologique ou formel », leçon de méthode qui mérite d'être entendue.

Un travail d'équipe

Pour assurer cette vision globale, un travail collectif s'imposait. Sous la direction de Bernard Dompnier ont ici travaillé onze auteurs différents, certains d'entre eux intervenant plusieurs fois (Thomas D'hour et Bastien Mailhot dans trois chapitres différents, Françoise Talvard dans deux). Deux autres caractéristiques démontrent cette volonté de large ouverture : la juxtaposition de chercheurs chevronnés et d'étudiants de master ou de doctorat, et l'appel aux complémentarités de plusieurs disciplines. En effet, si la tonalité dominante est l'histoire, deux contributeurs sont musicologues, et un autre est docteur en ethnologie.

Certains de ces textes sont issus de communications présentées lors d'un colloque au Puy-en-Velay fin 2007 consacré aux musiciens des églises autour de la Révolution (les communications de ce colloque ne concernant pas l'Auvergne ont, quant à elles, été publiées dans un numéro spécial de la *Revue de Musicologie*, 94/2, 2008). Mais on sent que ces textes ont mûri et ont été retravaillés, approfondis et élargis depuis lors. D'autres contributions ont été rédigées spécifiquement pour ce volume, afin de compléter le panorama proposé.

Signalons que les études proprement dites sont accompagnées de riches annexes : listes de musiciens classés par lieux de musique, index onomastique, mais aussi transcriptions de nombreux textes qui rendront service à bien des chercheurs, voire à des enseignants désireux de faire travailler des étudiants sur ce thème.

De l'individu au portrait de groupe...

Ce travail collectif s'inscrit dans le cadre de la grande enquête prosopographique actuellement en cours qui vise à reconstituer la totalité des effectifs des musiciens et musicales d'Église en activité à la fin de l'Ancien Régime (enquête MUSÉFREM, soutenu par l'ANR sur 2009-2012). Toutefois il importe de souligner que la démarche prosopographique est ici entendue au sens extensif : en partant des individus, l'étude s'élargit aux structures et aux pratiques, aux réalités économiques, artistiques

et culturelles, à la place de l'activité musicale dans les cérémonies, aux hiérarchies internes et externes, aux conditions d'emploi et aux itinéraires de carrière, aux comparaisons entre les différentes églises du territoire...

Elle est une belle démonstration de l'efficacité d'une démarche qui s'enracine au départ dans une quête obstinée de musiciens obscurs et qui parvient finalement à éclairer de manière novatrice un large pan de l'histoire culturelle. L'Église était en effet, et de loin, le principal employeur de musiciens à l'époque moderne. Pour la plupart, il s'agit de praticiens modestes, discrets, restés jusqu'alors inconnus de l'histoire officielle de la musique. Minutieuse au point de pouvoir en apparaître maniaque, la quête de leurs biographies individuelles dessine peu à peu avec brio et nuances un large panorama d'un groupe professionnel qui joue un rôle clé dans la vie de la cité.

Ce portrait de groupe vu depuis le poste d'observatoire 1790 est encore élargi par le fait que plusieurs des chercheurs ici mobilisés convoquent leurs recherches personnelles menées sur des champs chronologiques plus larges. Ainsi Stéphane Gomis fait-il ici le point sur la musique et les prêtres communalistes ou filleuls durant tout l'Ancien régime, auxquels il avait consacré sa thèse (p. 65-79). De même les musiciens de Saint-Amable de Riom aux XVII^e et XVIII^e siècles sont étudiés par Françoise Talvard : les listes des maîtres de musique ou des organistes qu'elle publie ici commencent même à la fin du XVI^e siècle (p. 81-113).

... et retour sur l'individu

Plusieurs études sont consacrées à un lieu précis de musique, observé sur une assez longue durée : la collégiale Saint-Amable de Riom, déjà citée, ou bien la collégiale Saint-Julien de Brioude, étudiée par Thomas D'hour (p. 115-131), ou encore la cathédrale de Clermont par Nathalie Da Silva (p. 135-153). Quant à Bernard Dompnier, il offre une analyse magistrale de la structuration du chœur de la cathédrale du Puy, qui se révèle très différente de celle de la majorité des grandes églises (p. 257-296). En effet, à l'exception des organistes et de deux maîtres de musique en tout et pour tout sur l'ensemble de la période, les musiciens du Puy sont tous recrutés au sein des anciens enfants de chœur de la maîtrise : ceux-ci deviennent d'abord *sous-choriers* puis *choriens*, et enfin au terme de leur carrière accèdent à l'un des dix *canonicals de paupérite*. Ce cursus interne favorise une grande sédentarité. Quoique peu rémunérateur, ce titre de *chanoine pauvre* est manifestement une distinction convoitée, porteuse d'une honorabilité pluriscéculaire, sur laquelle se cristallisent divers conflits. Au lieu d'être des gagistes ordinaires, les musiciens du Puy se sentent appartenir à un corps, comme s'ils n'avaient pas « un statut de salariés, mais de participants aux revenus de la cathédrale » (p. 295). Ce qui n'empêche pas Messieurs les chanoines de les regarder pour ce qu'ils sont ailleurs : des dépendants.

Ces études consacrées à un corps de musique précis donnent naturellement lieu à l'évocation de quelques-uns des destins humains qui les ont traversés. Ainsi en va-t-il des pages consacrées par Françoise Talvard à Étienne Poulet, maître de musique à Riom, dont le portrait orne la couverture de l'ouvrage : on le voit en surpris, en pleine action pédagogique, un livret de partitions posé devant lui, faisant travailler la musique à trois enfants de chœur en robe et bonnet rouges. L'un d'eux, un feuillet à la main, doit chanter un air, le maître bat la mesure d'une partition roulée dans la main droite tandis qu'il pose paternellement la gauche sur l'épaule du petit chanteur...

Trois chapitres sont spécifiquement consacrés à des biographies détaillées de musiciens. Georges Escoffier brosse celui de Jacques Roche, 1729-1802, qui succéda à Louis Grénon en 1763 à la tête de la maîtrise du Puy (p. 155-176). Parfait exemple de ce cursus strictement local dont il vient d'être question, Roche est un « musicien obscur d'une ville secondaire », représentatif des cohortes de musiciens du même type que l'enquête MUSÉFREM fait sortir de l'ombre par centaines. Mais

ce qui l'en différencie est que l'on possède des œuvres de sa main, soit seulement copiées, soit réellement composées par lui, dont Georges Escoffier dresse le catalogue (p. 174-176).

Plus extraordinaires encore sont les évocations de deux autres musiciens. L'un, évoqué par Philippe Bourdin sous l'excellent titre « Confessions d'un enfant de chœur », se nomme Jean-Baptiste Lakairie. Fils et petit-fils de chantres de Saint-Géraud d'Aurillac, il y fut lui-même enfant de chœur. De larges extraits de ses chroniques manuscrites rédigées au début du XIX^e siècle viennent étayer le propos.

Le second, sous la plume de Jean-François Plante, de l'Université Laval à Québec, nous fait repartir au XVII^e siècle et traverser l'Atlantique avec François Dumontsard, un musicien auvergnat parti en Nouvelle France. Formé comme enfant de chœur à la maîtrise de la collégiale d'Ennezat en Auvergne, il arrive à Québec en 1665 comme tambour dans le régiment de Carignan-Salières. Il y devient très vite maître de musique au collège des Jésuites, tout en y poursuivant sa formation. Il retranscend l'Atlantique en 1668, mais l'enquête n'a manifestement pas réussi à éclairer complètement la carrière qu'il mène à partir de là, si ce n'est qu'on retrouve ponctuellement sa trace dans deux paroisses d'Auvergne comme maître de musique et organiste.

L'Auvergne laboratoire ?

L'enquête prosopographique en cours étant coordonnée à partir du laboratoire « Espaces & Cultures » de l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, il est assez logique que l'Auvergne soit la première région à faire l'objet d'un traitement aussi complet. Bernard Dompnier prend la précaution de spécifier que « loin d'ériger l'Auvergne et Velay en hypothétiques modèles, ce livre se veut un appel à la comparaison avec la situation d'autres provinces » (p. 17).

Du moins la méthode suivie peut-elle, être érigée en modèle ! Ainsi sur ce territoire limité « au Velay et à l'Auvergne dans son acception ancienne » (p. 21) sont expérimentées plusieurs des grandes thématiques qui devront immanquablement être traitées ultérieurement à l'échelle nationale, une fois l'enquête entièrement terminée. La première, incontournable, est la question des effectifs : sont dénombrés plus de 160 musiciens, enfants de chœur compris, et 35 lieux de musique actifs en 1790 (non comptées les églises de l'actuel département de la Haute-Loire, pour une raison qu'on ne découvre que p. 179 : l'impossibilité actuelle de consulter la série L de ce département !). La liste complète des musiciens retrouvés est donnée en annexe : parmi ces 160 musiciens, deux seulement sont des femmes ! L'Auvergne ne semble pas une terre propice aux carrières féminines.

Sans surprise, mais cela n'avait jamais été démontré, on observe une corrélation étroite entre la taille des localités et la présence d'une musique. Des cartes précieuses viennent préciser la localisation non seulement des lieux de musique mais encore des divers métiers de la musique et leurs nuances (par exemple la différence entre le maître de musique et le sous-chantre, cette dernière fonction donnant lieu à une belle étude spécifique signée Bastien Mailhot, p. 43-64). Les effectifs retrouvés sont scrutés à la loupe : pyramide des âges en 1790, origine sociale, âge au premier emploi, fonctions successives occupées, visages divers de la pluriactivité... D'où il ressort que « le milieu des musiciens d'Église n'est nullement clos » et qu'il s'agit d'un « groupe social extrêmement varié et complexe » (p. 40-41).

En dehors de structures au recrutement majoritairement autarcique comme la cathédrale du Puy, la plupart des autres églises suscitent des mouvements incessants de musiciens en quête de promotion professionnelle : « Très rares sont les musiciens qui fréquentent un seul établissement leur vie durant » (p. 177). Parmi les apports de la base de données prosopographiques en cours de constitution, ce qui concerne l'itinérance constitue un domaine particulièrement passionnant, auquel

un chapitre spécifique est consacré (p. 177-190). Si on limite la requête aux musiciens ayant exercé en Auvergne, le nombre d'individus dont on peut reconstituer la totalité de l'itinéraire est évidemment assez faible, mais la richesse de certains parcours compense largement. Bastien Mailhot étudie et met en cartes divers exemples, dont le plus abouti est sans conteste celui de Pierre Malidor, chantre et joueur de serpent : Pithiviers, Orléans, Tours, Chinon, Poitiers, Blois, retour à Orléans, Vatan, Bourges, Vatan encore, Guéret, Bourges à nouveau, Riom, Clermont... puis Montluçon, postérieurement à 1790. Une autre carte, figurant les itinéraires suivis par cinq musiciens actifs en 1790, montre les entrecroisements de leurs déplacements en un nœud complexe au cœur du Massif central. Elle met aussi en évidence un point commun : le diocèse de Clermont recrute des hommes venant de la moitié septentrionale du royaume. C'est un apport intéressant à la connaissance de la géographie des relations, des réseaux et des influences culturelles. Sur ce plan aussi le cas auvergnat pourra désormais servir de point de comparaison : il sera important de savoir ce qu'il en est dans d'autres régions, et à l'échelle nationale d'observer si des axes de déplacement privilégiés structurent les migrations des hommes de la musique.

Les apports de ces quatre cents pages sont donc, on le voit, multiples. Elles passionneront bien au-delà des lecteurs intéressés par l'Auvergne. Elles poussent à souhaiter que de telles synthèses locales voient le jour dans plusieurs autres régions pour étayer la synthèse nationale à venir et dynamiser les confrontations entre les nuances régionales qui ne manqueront pas d'apparaître.

Sylvie GRANGER

Stéphane Pannekoucke, *Des princes en Bourgogne. Les Condé gouverneurs au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du CTHS, CTHS Histoire 42, 2010, 338 p.

Les gouvernements de province appartiennent à l'histoire de la monarchie française à l'époque moderne, de l'achèvement du système féodal à l'avènement des départements. Chaque gouvernement peut être le sujet d'une monographie, appelée à faire connaître son organisation et surtout ses particularités, qui font que l'on aurait un aperçu complet de ladite province, en prenant soin de ne pas présenter de façon isolée des fonctionnements communs à toutes les provinces. Cette multiplicité monographique apparaît déjà avec la publication entamée il y a plus d'un siècle des mémoires des intendants réalisés à la fin du XVII^e siècle, mais, curieusement, les gouvernements n'ont pas eu droit à un tel traitement de faveur, peut-être parce qu'on avait pensé pendant un temps que les intendants avaient pris le dessus sur les gouverneurs qui étaient perçus comme de simples nobles « domestiqués » sans véritable pouvoir d'action. Il n'en était rien, comme l'avait par exemple démontré Albert Babeau en 1892 dans son ouvrage sur le maréchal de Villars en tant que gouverneur de Provence (1712-1734).

Le livre de Stéphane Pannekoucke, version abrégée de sa thèse soutenue il y a près de quatre ans, est consacré à la Bourgogne, province acquise par le royaume de France à la fin du règne de Louis XI, et qui fut jusqu'à la paix de Nimègue de 1678 une province frontière. Ces raisons historiques et géographiques expliquent l'intérêt suscité par ce territoire, abordé en partie pour le XVII^e siècle par Katia Béguin dans ses différents travaux sur les princes de Condé, qui exercèrent la charge de gouverneur en Bourgogne à partir de 1631.

Or, en dépit de ce que peut suggérer son titre, *Des princes en Bourgogne* est focalisé avant tout sur la province de Bourgogne et son fonctionnement au XVIII^e siècle, et non sur les Condé eux-mêmes, à l'opposé de la thèse de Katia Béguin (publiée chez Champ Vallon en 1999). Il est vrai que les princes de Condé accordèrent une importance marquée pour les nominations dans les charges municipales. C'était une preuve de leur implication, même s'ils ne venaient pas fréquemment dans la province, quoiqu'ils vissent plus souvent que d'autres gouverneurs. Il est pourtant malaisé de percevoir, dans l'ensemble, une différence notable avec les autres provinces, comme le montre l'étude des lettres de provision des gouverneurs de Bourgogne, qui étaient identiques à celles données à tous les gouverneurs des provinces de France (p. 55-59).

La Bourgogne peut ici être considérée comme un exemple choisi pour étudier le fonctionnement institutionnel d'une province. À partir notamment des riches fonds archivistiques du château de Chantilly, ancienne demeure des Condé, ce qui explique peut-être le choix d'axer le titre et la problématique générale de l'ouvrage sur les princes de Condé, S. Pannekoucke traite son sujet et son territoire de manière impeccable, sans débordement ou digression particulière. Il a donc réalisé une véritable monographie provinciale, dans le meilleur sens du terme.

L'auteur nous renseigne avec précision sur le fonctionnement administratif de la province de Bourgogne. Les fonctions de gouverneur sont présentées clairement et aident à saisir l'importance de cette charge au sein du royaume de France, qui incarnait en province la « confusion des pouvoirs », caractéristique de la monarchie française à l'époque moderne. Les gouverneurs exerçaient en effet leurs fonctions comme si le roi « en personne y [était] ». Toutefois, on aurait aimé savoir quelle fut l'intensité des éventuels conflits d'autorité, notamment dans le domaine judiciaire, même si ceux-ci furent plus ostentatoires vers 1679-1680, à l'occasion de la rédaction de mémoires touchant aux rivalités provinciales entre gouverneurs et maréchaux de France.

L'étude des relations entre le gouverneur et les commissaires royaux, notamment les intendants, est d'un intérêt majeur. En effet, ils se trouvaient en situation de « complémentarité et concurrence », sans que cela fût paradoxal le moins du monde. Albert Babeau avait montré les liens qui pouvaient se nouer entre un gouverneur et un intendant à travers la correspondance entre Villars et Le Bret (intendant de Provence), et S. Pannekoucke confirme l'existence de tels rapports quand il évoque la relation entre le prince de Condé (1736-1818) et les Amelot de Chaillou père et fils, qui furent intendants de Bourgogne (p. 113-116).

Étant donné que l'ouvrage est centré sur le seul XVIII^e siècle, nous entrons en plein cœur de ce qui allait être qualifié dans l'historiographie de « crise de l'Ancien Régime ». Les crises de toutes sortes, parlementaires ou frumentaires, apparaissent, mais à l'échelle provinciale. Cela nous permet de découvrir comment réagirent les gouverneurs successifs de la Bourgogne. On notera le soutien condéen au Parlement de Bourgogne dans le contexte de la réforme de Maupeou en 1771. L'impuissance du prince de Condé est d'autant plus frappante, en comparaison avec les actions du Grand Condé, preuve de l'évolution des comportements politiques nobiliaires au cours de l'époque moderne. De même, les pages fort instructives sur la guerre des Farines (1775) nous rappellent que la connaissance entière de ce phénomène n'est possible qu'à travers une étude dépassant l'Île-de-France, province concentrant les lieux du pouvoir royal. Ce regard différent, car placé à l'échelle bourguignonne, sur les événements de la fin de la monarchie au XVIII^e siècle, suggère de précieuses indications sur la prérévolution, en particulier sur la réticence des princes et aristocrates vis-à-vis de réformateurs tel Turgot.

Même s'il est permis de douter, en dépit de l'argumentation présentée à la page 27 qui considère l'année 1710 comme « un point de départ commode », de la pertinence historiographique des bornes chronologiques, artificielles et (inconsciemment ?) imprégnées du concept quelque peu galvaudé des Lumières (on aurait pu imaginer un travail remontant au XVI^e siècle, mais cela aurait dépassé les seuls Condé et l'étude aurait pris ne toute autre ampleur), la monographie provinciale de S. Pannekoucke possède d'immenses qualités érudites, qui en font un ouvrage indispensable pour la compréhension des institutions de la monarchie française à l'époque moderne.

Fadi EL HAGE

Sandrine Picaud-Monnerat, *La petite guerre au XVIII^e siècle*, Paris, Économica, 2010, 685 p.

Les origines de la petite guerre se perdent dans la nuit des temps. Dès qu'apparurent de véritables armées, il y eut probablement aussi des « irréguliers », des « enfants perdus » chargés de « battre l'estrade », d'escarmoucher et de harceler l'ennemi en l'attaquant à l'improviste. Il aura fallu néanmoins attendre le XVIII^e siècle, plus précisément la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) pour voir les troupes légères accéder à une véritable notoriété. En France d'abord, un peu plus tard en Allemagne, les écrivains militaires s'interrogèrent sur la place que devait occuper dans la stratégie ce qu'on appelait parfois « la guerre en détail ». L'auteur a scrupuleusement dépouillé toute cette littérature de qualité très inégale. Le Service Historique de la Défense conserve à Vincennes, dans la série des Mémoires et Reconnaissances, les manuscrits de plusieurs traités. Également inédits malgré leur plus grand intérêt, les souvenirs de campagne rédigés par le comte de Beausobre, ainsi que ses réflexions sur le service des hussards et autres troupes légères, ont été consultés aux Archives du canton de Vaud.

Pour circonscrire correctement le champ d'action de la petite guerre, il faut d'abord se garder de la confondre avec la guérilla des Vaudois, des Camisards ou des partisans corses. La distinction de relève pas de la tactique, mais du droit : déniée aux révoltés, la « légitimité institutionnelle » était normalement reconnue aux combattants qui se livraient à la petite guerre dans les armées de leur prince (p. 39-40).

Les traités du XVIII^e siècle réservent aux « partis de guerre » un certain nombre de tâches comme l'attaque des fourrageurs, l'interception des convois, la capture de personnalités, ou même la surprise des places fortes, quoique l'histoire récente n'en fournisse guère d'exemples probants. Une autre mission, prédominante encore pendant la guerre de Succession d'Espagne, est évoquée pourtant avec plus de discrétion. Les régions frontalières avaient alors subi de fréquentes incursions de troupes « allant en parti », qui exigeaient des communautés d'habitants le versement de contributions ; en cas de refus, la population s'exposait au pillage, à des prises d'otages et même à des incendies. Tout en répandant la terreur et en rendant plus difficile l'approvisionnement de l'armée ennemie, ces raids obligeaient l'adversaire à affaiblir son corps de bataille, car il y prélevait des détachements pour tenter de rattraper et de neutraliser le parti. Apparemment, les avocats de la petite guerre ne mentionnent ni la course des « housarts » de Grovestein en Champagne et dans les Évêchés au mois de juin 1712, ni le raid en représailles de Jacques Pasteur dans le Brabant, deux coups d'audace dont l'insolent succès avait marqué les esprits. Dans l'*Encyclopédie*, la levée de contributions n'était plus citée qu'en dernier lieu parmi les buts assignés à la petite guerre (p. 29).

Entre-temps, beaucoup de choses avaient changé, aussi bien le regard porté sur les troupes légères que leur destination et leur recrutement. Même si, pendant la guerre, les armées continuaient à vivre en partie sur le pays, leur « rafraîchissement » et le prélèvement des contributions en espèces et en nature ne s'accompagnaient plus de ravages systématiques comme au Palatinat en 1674 et en 1689. Les militaires eux-mêmes en vinrent à réprover les excès commis à l'encontre des civils, jugés aussi improductifs qu'intolérables. Les troupes légères purent donc être affectées à des tâches plus honorables dans le cadre de ce que le général Gambiez a appelé « le style indirect artificiel en climat conventionnel ». En d'autres termes, afin d'entreprendre dans les meilleures conditions des opérations classiques telles qu'une bataille ou un siège, le général en chef déconcertait l'ennemi et désorganisait au préalable son dispositif par une combinaison de manœuvres imprévisibles.

Encore fallait-il disposer de formations prédestinées au style indirect, capables de combattre isolément et aussi de se déplacer très vite sur des montures et avec un armement approprié. La création de véritables troupes légères en France s'inspira de deux expériences récentes. De 1737 à 1739, le comte de Beausobre put voir à l'œuvre les « turbans » turcs et tatars, étant attaché militaire à Vienne pendant la guerre austro-turque (p. 328) ; un peu plus tard, les hussards hongrois de Marie-Thérèse harcelèrent les Français qui faisaient retraite en Bohême et en Bavière après l'épisode glorieux de Prague (p. 437). Les modèles subirent d'ailleurs quelques altérations avant d'être imités en France, de façon à devenir un peu moins terrifiants tout en gardant l'agrément de l'exotisme : les « uhlands » et les « pacolets » associés dans les Volontaires de Saxe suscitèrent d'abord beaucoup de curiosité. L'auteur explique aussi clairement que possible comment tous ces nouveaux corps furent composés à partir de 1743 et en quoi ils différaient des régiments de hussards qui servaient déjà dans l'armée française. Il y avait là matière à débat. Devait-on privilégier le recrutement en Hongrie ou dans d'autres pays étrangers, accueillir même des déserteurs de l'armée autrichienne ou au contraire préférer des régimentaires ? Qui, du dragon ou du hussard, serait le plus propre à la petite guerre ? Quelle devait être la proportion de fantassins et de cavaliers ? etc.

Maurice de Saxe fut, à n'en pas douter, l'instigateur de la levée des diverses troupes légères qui allaient s'illustrer sous ses ordres aux Pays-Bas de 1744 à 1748. La chronique de ses cinq campagnes est reconstituée ici de manière à mettre en évidence la petite guerre. Ce récit est d'autant plus vivant et instructif qu'il se fonde sur la confrontation de la correspondance ministérielle et de nombreux témoignages ; S. Picaud-Monnerat prend la peine d'identifier précisément les personnages et les lieux cités. Pourtant, sans diminuer le génie du maréchal de Saxe ni la valeur des Arquebusiers de Grassin, des Hussards de Beausobre et des Fusiliers de la Morlière, il n'est pas interdit de penser que les Français durent en partie leurs succès à d'autres facteurs. Dès la fameuse manœuvre de la Meuhaigne, en 1746, leur armée disposait de deux atouts, la supériorité numérique et l'unité du commandement face à une coalition (p. 467). Quant au comte d'Argenson, secrétaire d'État de la Guerre, il s'abstint de renouer avec la « stratégie de cabinet », même si, parfois, le ministre obligea Maurice de Saxe à garder le contrôle de villes (Bruxelles, Namur) que le maréchal voulait seulement « insulter » pour y démanteler les ouvrages fortifiés.

Plus généralement, quel enseignement peut-on tirer de ce qui s'est passé au cours d'un seul conflit sur un théâtre d'opérations très particulier ? Si les formations de troupes légères subirent en France de nombreux remaniements avant de disparaître en 1776, ce fut sans doute parce qu'elles n'avaient plus donné toute satisfaction pendant la guerre de Sept Ans. Celle-ci semble décidément être sortie du champ visuel de nos historiens militaires. Peu importe, du reste, puisque, même lorsque

l'événement cesse de confirmer l'excellence d'un style de guerre qui serait la quintessence de la stratégie, on n'est pas en peine de trouver un théoricien qui s'en fit l'avocat au XVIII^e siècle ou plus récemment. Encore conviendrait-il de soumettre ce genre de caution à un examen critique. Quel crédit accorder par exemple aux divagations du baron de Wüst, qui crut pouvoir faire du duc de Vendôme non seulement un grand « partisan », mais aussi un maréchal de France (p. 108 et 676) ?

En refermant ce livre, nous devrions être persuadés que les grandes batailles et les sièges en règle furent seulement de pitoyables extrémités imposées par la « routine » et par l'« académisme ambiant ». Un général mieux inspiré aurait, paraît-il, forcé la décision et épargné des vies humaines en adoptant le style indirect, en fragmentant son armée, et en allégeant ses pièces d'artillerie. Cette thèse serait mieux étayée si son auteur ne faisait pas parfois flèche de tout bois. Par exemple, le fameux petit canon de 4 à la suédoise est crédité de performances extraordinaires, contestées aussi bien à l'époque que par nos experts. L'organisation divisionnaire de l'armée, telle que la préconisa en 1759 le maréchal de Broglie, est interprétée ici très librement (p. 81 et 295). Par ailleurs, il ne suffit pas de stigmatiser la routine pour justifier toute improvisation : une troupe s'acquitte d'autant mieux de sa tâche lorsqu'elle doit refaire au combat ce qu'elle a été habituée à faire à l'entraînement. On aimerait savoir enfin où se situe au juste cette fâcheuse routine, du côté des gens qui pratiquent la guerre sans l'avoir étudiée (p. 444), ou tout au contraire chez ceux qui sont « généraux dans leur cabinet » avant même de devenir « capitaines à la guerre » (p. 75).

Après tout, en matière de stratégie, les ouvrages qui font date sont aussi ceux qui alimentent des controverses. L'érudition sans faille de S. Picaud-Monnerat et la perspicacité de la plupart de ses analyses désarmeront sans aucun doute même ceux qu'elle n'aura pas totalement convaincus.

Jean CHAGNIOT

Barbara Stollberg-Rilinger et Thomas Weissbrich (éd.), *Die Bildlichkeit symbolischer Akte*, Münster, RHEMA, coll. *Symbolische Kommunikation und gesellschaftliche Wertesysteme*. Schriftenreihe des Sonderforschungsbereichs 496, vol. 28, 2010, 411 p. + XVI planches en couleurs.

Il est rare qu'un événement historique important sur le plan du symbole ne donne pas naissance à une image. Les historiens l'ont souvent oubliée au profit du texte. *L'iconic turn* accorde à la représentation figurée une attention toute particulière. L'image ne se contente pas de représenter naïvement, elle agit sur les sens et l'intellect de celui qui regarde, le transporte au-delà de ce qu'il voit superficiellement, c'est le moment iconique où *Aus Materie wird Sinn*. Dans le cas des cérémonies et des rituels, l'aspect visuel est essentiel qui doit emporter l'adhésion du spectateur. L'image est donc utilisée, instrumentalisée pour inspirer le respect, la crainte, la joie, la révolte, susciter la moquerie ou l'admiration, entraîner un engagement pour ou contre, plus subtilement instiller des habitudes comportementales plus ou moins conformistes (Introduction de Barbara Stollberg-Rilinger). Un premier degré d'analyse concerne des objets représentés qui visualisent l'ordre social. L'histoire culturelle des objets, le couteau, la fourchette, le mouchoir, la chemise de nuit..., instruments de civilisation, à la fois produits et agents de la régulation comportementale et débouchant sur un habitus corporel et une distinction sociale, a été au centre des travaux de Norbert Elias dont on rappelle (Gottfried Korff) qu'il a annoté la traduction

allemande des *Mots et des choses* de Foucault. Matérialité et mentalité sont imbriquées dans un système circulaire de signes. L'étude de la *Dingbedeutsamkeit*, la signification des choses, appliquée aux choses banales (mais Daniel Roche n'est pas cité), passe par trois étapes, la multiplication, la dissémination, l'acculturation de l'objet/marqueur qui s'imprime alors dans l'âme (d'où le titre *Inkarnat der Seele*). Ainsi s'installe l'habitus, principe structurant de pratiques, à la fois *opus operatum* et *modus operandi* selon Bourdieu. La puissance évocatrice des objets de l'*urbanitas* et de la *curialitas*, la fontaine et la nef de table, le dressoir, le hanap, le gobelet, les bijoux, les textiles, la tapisserie représentant la guerre de Troie, les animaux héraldiques, Birgit Francke la commente à partir de la représentation du mois de janvier dans les *Très Riches Heures* du duc de Berry. Philippe Bordes analyse semblablement les portraits en armure des rois Bourbons en un temps où cet appareil protecteur est totalement anachronique et désuet. Que les peintres, dans la tradition de Rigault, aient eu un goût particulier pour le brillant, les reflets, l'aspect de miroir du métal, soit. Plus encore, c'est la vertu militaire, l'héroïsme, le privilège aristocratique qui ne peuvent se passer de cette norme. Au milieu du XVIII^e siècle, le modèle se casse : le port de jambe décontracté du Maurice de Saxe de Nattier ne va guère avec son armure ; et le même peintre représente le duc de Chaulnes en un (ridicule) Hercule de foire. À l'autre bout de l'échelle sociale, les instruments et outils de production des métiers manuels, supports de techniques, sont observés par Ruth-Elisabeth Mohrmann à Bologne, à Nuremberg, chez les ouvriers au travail ou les colporteurs de rue. Dans la ville allemande privée de corporations depuis le soulèvement de 1348, Jost Amman met en scène dans de petits tableaux ovales des duels parodiques de travailleurs sur s'escriement avec leurs outils de travail, imitation burlesque du tournoi chevaleresque.

Inspirer des sentiments forts, des engagements, des conversions est un but recherché par les auteurs d'images. Jörg Jochen Berns s'intéresse aux images de terreur dont beaucoup s'inspirent de l'Antiquité et de l'Ancien Testament, la Gorgone Méduse, la femme de Loth, Béhémot, Léviathan. Les représentations de la tentation de saint Antoine veulent démontrer que les scènes horribles ont leur origine en nous, dans les mauvaises pensées et l'imagination perverse, une intériorité qui mène à la *devotio moderna* et aux exercices spirituels de Loyola. Les signes du ciel, comètes, pluies de feu, éclipses, monstres divers ont une prolongation avec les cerfs-volants des jésuites aux Indes. L'effroi provoqué vient du choc, de la surprise, de la soudaineté. Mais au-delà ? Il faut accompagner l'image d'une narration, ou alors recourir aux artifices de la *camera obscura*, de la *laterna magica*, aux machines de théâtre, car seule l'image animée peut réellement et durablement effrayer un œil jamais rassasié. Le domaine religieux offre un champ d'étude immense. Thomas Lenkes évoque dans sa très riche contribution les relations entre l'image et la liturgie, non pas une liturgie abstraite, mais celle qui était pratiquée par les gens du Moyen Âge. Guillaume Durand, évêque de Mende au XIII^e siècle, prône l'usage de l'image qui émeut l'âme, aide à mémoriser, met l'histoire sainte sous les yeux du fidèle. Mais il est bien souligné que l'image n'a aucun rôle dans ce qui demeure l'essentiel de la liturgie, la messe, à la différence de ce qui prévaut dans l'église orientale. D'où une différenciation subtile entre les objets consacrés de l'autel, indispensables à la célébration de l'Eucharistie, reliques, patène, pyxide à hosties, calice, plus tardivement le crucifix, et les images, celles de la Vierge consacrées avec l'encens et l'eau bénite, celles des saints avec seulement l'eau bénite. En dépit de l'absence de fonction liturgique, les images envahissent l'espace de l'église, y compris celui de l'autel. Rupert von Deutz dans son *De ornatu altaris et templi* (1129) fait l'apologie de l'ornementation qui visualise la liturgie, explicite le sens, donne la dimension de la durée au rituel éphémère, inscrit dans le fidèle le mémorial de la Passion, renforce la participation du croyant. Avec cet espace surdéterminé, on

est aux antipodes des réserves des liturgistes contemporains (Klauser, Martimort) et des offensives post-Vatican II contre les images qui distraient du mystère eucharistique. Le temps de la Réforme puis celui de la confessionnalisation voient se déchaîner la guerre des images. L'image accompagnée d'un texte imprimé est une arme. Le *Passional Christi und Antichristi* de Melanchthon et Johann Schwertfeger, illustré par Lucas Cranach, oppose 13 paires d'images, d'un côté la vie du Christ, de l'autre le rituel pontifical, par exemple le Christ lavant les pieds de Simon Pierre, l'empereur baisant ceux du pape. Même opposition avec le contraste des deux prêches dans une gravure de Nuremberg accompagnée d'un texte de Hans Sachs (Carsten-Peter Warncke). La 25^e session du concile de Trente a réaffirmé contre les Protestants la dévotion aux saints et aux reliques et l'usage des images. Mais il convenait de circonscrire une piété qui frôlait souvent la magie et la superstition et éradiquer les débordements trop festifs qui accompagnaient processions et pèlerinages. Les règlements synodaux de la Westphalie régulent, disciplinent, raccourcissent les parcours. L'image miraculeuse reçoit un emplacement privilégié, l'autel principal ou l'autel des grâces (*Gnadenaltar*). On couronne les statues de la Vierge. La *Constitutio Bernardina* de 1665 chasse l'indécence, on couvre les nudités. La communication spirituelle s'accompagne de la posture de l'agenouillement. L'image n'est pas que simple représentation, elle a une personnalité, elle porte un nom, on s'adresse à elle, elle répond par le miracle (Werner Freitag).

La narration ou (et) représentation des grands événements portent souvent une charge symbolique qui n'a de signification que si on connaît les conventions. Les historiographes médiévaux focalisent leur récit sur le moment crucial de l'action susceptible de devenir une image parlante, *pictura loquens*, comme le moment où le vaincu tombe aux pieds du vainqueur, lequel reste de marbre ou le relève plein de pitié. Le récit de Notker de Saint-Gall de la réception des ambassadeurs de Byzance par Charlemagne met en avant toute une scénographie mise en œuvre pour faire payer à ceux-ci le mauvais accueil que l'ambassadeur du Carolingien, l'évêque Heito de Constance, avait subi de la part des Orientaux. Celui de Ekkehard de Saint-Gall de la réception de l'empereur Otton à Saint-Gall, alors que les relations entre le souverain et l'abbaye étaient fort mauvaises, se concentre sur l'empereur, raide comme une statue, laissant tomber son bâton dans la nef (Gerd Althof). Le « coup d'état » du 18 octobre 1660, qui transforma la monarchie mixte danoise en monarchie absolue se dissimula sous la forme d'une cérémonie d'hommage, hommage tronqué puisque le roi Frédéric III était relevé par les ordres de son serment de couronnement. Les deux toiles de Wolfgang Heimbach et Michael van Hagen au château de Rosenborg adoptent une perspective linéaire où le roi et sa famille sont en très petite dimension, contrairement aux règles du portrait d'État, et où le caractère pictural principal, c'est le peuple incarnant l'accord « volontaire » de transfert du pouvoir à un roi absolu (Birgitte Bøggild Johannsen). Les cérémonies funèbres des princes, ici celles du Grand Électeur de Brandebourg (1688) et de la reine Sophie-Charlotte de Prusse (1705), multiplient les images : le corps sur le lit de parade, l'effigie, l'exposition du cercueil, le transfert dans le tombeau d'apparat, les décorations éphémères dans la ville, les tentures de la cathédrale (Michaela Völkel). Les entrées royales ne sont pas moins représentées. Celle d'Henri III à Venise, alors qu'il rentrait de Pologne (1574), tient de l'entrée et du *trionfo*. Les grandes toiles de Vicentino et de Jacopo Palma il Giovane, exécutées après l'événement, n'en donnent pas une vision exacte, mais, en s'aidant de modèles pour les portraits, servent de médium pour représenter les plus éminents de la Sérénissime engagés dans les factions pro- et antipontificales (Thomas Weigel). Les couronnements des épouses des empereurs du Saint Empire, qui n'ont aucune valeur constitutionnelle, mettent

en scène la société de cour. Éléonore de Palatinat-Neubourg, troisième épouse de l'empereur Léopold, fut couronnée à Augsbourg en 1690, 14 ans après son mariage et 5 jours avant le couronnement de son fils Joseph comme roi des Romains. Sur le coup, le second événement retint bien plus l'attention, puisqu'il annonçait la succession impériale à venir. Ce n'est qu'en 1711, à la mort de Joseph I^{er} que le couronnement d'Éléonore, devenue régente dans l'attente du retour de Catalogne de Charles VI, reçut un regain d'intérêt. Surtout son frère l'Électeur Jean-Guillaume fit décorer la salle d'audience de son château de Bensberg, à l'est de Cologne, par deux grandes toiles à la gloire de la maison palatine, l'une d'Antonio Bellini, le mariage de l'Électeur avec une fille de l'empereur Ferdinand III, l'autre de Giovanni Antonio Pellegrini, le couronnement d'Éléonore, dont des esquisses préparatoires existent à Hinton Amper et à Hanovre (Jutta Götzmann). À défaut d'un événement précis, c'est tout un système politique qui peut recourir à l'image. La Grande Galerie de Fontainebleau du Rosso Fiorentino, qui n'a pas le statut de galerie mais bien plus celui d'un *studiolo* pour le roi François I^{er}, qui en conserve la clé et s'en fait le guide, a-t-elle d'autre fonction que de fournir au souverain l'occasion d'en expliquer le microcosme hermétique dont il ne peut partager le secret avec personne, et métaphoriquement marquer sa supériorité politique ? (Christine Tauber). La Révolution française a usé des emblèmes, cocarde, bonnet phrygien, arbre de la liberté, colonne, pyramide, dressé des statues à la déesse Raison, fait composer des hymnes. Les grands événements comme le Serment du jeu de paume ou l'exécution de Louis XVI, les fêtes, bien étudiées par Mona Ozouf, panthéonisation de Voltaire, Fête de la Fédération, Fête de la Fraternité du 10 août 1793..., ont été représentées avec le souci de mettre le peuple au premier plan, ce qui bouleversait les canons de la peinture historique ; David y réussit. Avec le décalage chronologique, la lecture idéologique pouvait manifester son ambivalence : *La Liberté ou la Mort* de Jean-Baptiste Regnault représentait-il le martyr de la République ou une allégorie de la Terre ? (Hans-Ulrich Thamer).

Le dernier article traite d'un sujet paradoxal, la visualisation de la musique à la fin du Moyen Âge (Jürgen Heidrich). L'ouïe a-t-elle besoin de la vue ? Depuis le IX^e siècle, la polyphonie est écrite. Avec l'imprimerie se sont multipliées les gravures avec le texte et la notation d'un psaume, d'une hymne à la Vierge, agrémentées d'un blason ou d'une illustration à la gloire d'un prince. La traditionnelle représentation des anges entonnant la *musica coelestis* ne permet généralement pas la représentation de la notation musicale. Il y a un *unicum/Sonderfall* cependant, une gravure de la seconde moitié du XVI^e siècle, de Jan Sadeler, figurant sainte Cécile et un ange organiste interprétant un motet à 5 voix du Liégeois Daniel Raymond, posé entre eux sur un lutrin, dont la notation est lisible, le texte étant disposé au bas de la gravure. Vu le format 21 × 27, le document est parfaitement inutilisable en société. Il s'interpréterait plutôt comme un début du genre des *Emblemata* avec ses trois éléments, *inscriptio*, *pictura* et *subscriptio*.

Une abondante illustration en noir et en couleurs, de belle facture, permet de suivre par le menu les démonstrations des auteurs qui sont autant de coups de projecteurs dans l'univers des représentations imagées et des signes au Moyen Âge et à la période moderne. Les stratégies symboliques mettent en interaction l'action représentée, le texte, l'image, la musique parfois, dans une communication réciproque qui s'adresse aux sens du lecteur/spectateur/auditeur, lequel commente, interprète, adhère, dément, ridiculise, rejette... C'est ce va-et-vient entre les intentions ouvertes ou masquées des représentations et leur réception par des publics divers qu'il faut continuer à explorer par une démarche résolument interdisciplinaire.

Claude MICHAUD

Déborah Cohen, *La Nature du peuple : les formes de l'imaginaire social (XVIII^e-XXI^e siècles)*, Paris, Champ Vallon, 2010, 448 p.

L'ouvrage ambitieux de Déborah Cohen se propose de suivre, à travers de nombreuses pistes, les dimensions multiples du discours sur le peuple au siècle des Lumières, y compris le discours du peuple sur lui-même. C'est bien du dix-huitième siècle qu'il s'agit ici, malgré le sous-titre du livre : la référence aux périodes post-révolutionnaires, et en particulier à l'époque présente, sont limitées à un seul passage inséré, en guise d'incitation à la réflexion, au cœur de l'analyse de l'Ancien Régime.

Les sources de l'enquête sont multiples et de nature fort diverse. L'auteur s'appuie sur les écrits des élites : mémoires, descriptions, textes prescriptifs et en particulier l'immense dossier du débat sur le commerce des grains des années 1770. Une abondante documentation tirée des archives de police parisiennes sert de point de départ pour cerner le discours du peuple sur lui-même. L'ouvrage se présente en deux parties : les trois chapitres initiaux examinent l'évolution du discours des élites sur le peuple du premier XVIII^e siècle à la veille de la Révolution, les deux derniers interrogent le discours identitaire du peuple lui-même. Entre ces deux sections majeures on trouve un « Intermède » d'une trentaine de pages qui propose de faire le lien entre le discours libéral d'aujourd'hui et les attitudes des élites prérévolutionnaires, avançant l'argument que « les vieilles explications ontologisantes du XVIII^e siècle font aujourd'hui retour dans notre quotidien » (p. 219).

Les premiers chapitres de l'ouvrage sont ceux qui prêteront sans doute le moins à controverse. L'auteur y développe des idées qui, sans être tout à fait surprenantes pour les spécialistes de la période, trouvent ici une synthèse précise et vigoureuse. L'auteur brosse un tableau convaincant de la perception des pauvres dans la société d'ordres, ou plutôt de leur non-perception. Le peuple reste largement invisible (l'anecdote célèbre de Madame du Châtelet se baignant nue devant son valet de chambre est évoquée) et inaudible. Dans la société d'ordres, le peuple est corps ; d'essence animale, il ne peut parler et ne s'exprime, pour les élites, qu'en extensions triviales du corps, le caquet de la femme, le bavardage de l'homme aviné. Tout dérive de, et revient à, la nature essentialiste de l'imaginaire social de l'Ancien Régime et au « fixisme social » qui en découle. Dans la société d'ordres il n'est pas besoin d'observer les groupes sociaux, on en comprend l'essence par déduction : « Nul n'est donc une histoire en devenir, mais le développement d'une essence... Les gestes sont le développement d'une nature, de ce qui a été donné à la naissance » (p. 46-47). Dans un monde où la mobilité sociale est en principe impensable, le peuple est donc perçu dans les termes d'une altérité radicale. L'individu populaire n'existe pas, le peuple c'est toujours « la multitude ».

Après le milieu du siècle un regard neuf sur le peuple apparaît dans le contexte d'une nouvelle compréhension du social. À la fixité du langage des ordres se substituent des modèles historicistes ou économistes permettant de penser la mobilité des groupes et des individus ; l'appréhension déductive des essences sociales est graduellement remplacée par l'observation des cas particuliers, souvent dans le cadre d'anecdotes sentimentales, le culte des larmes faisant complément à la recherche des « faits ». La mobilité sociale individuelle est du coup pensable en principe. Il va sans dire qu'en cette fin d'Ancien Régime l'existence des hiérarchies sociales et la nécessité des distances sociales ne sont jamais remises en cause. Le discours sentimentaliste prône au contraire les avantages de la pauvreté, surtout dans le monde rural dont les habitants jouiraient des bienfaits moralisants de la nature. Le peuple est certes un enjeu dans les débats économiques des années 1770 opposant les partisans et adversaires de la liberté du commerce des grains, mais comme instrument plutôt que

comme finalité. Dans les querelles qui après 1770 font rage entre les physiocrates, Galiani, Condorcet, Mably et autres, « hommes et femmes du peuple sont pensés avant tout comme des variables économiques, comme des producteurs et consommateurs parmi d'autres sur un marché » (p. 217).

L'auteur propose donc dans cette première partie une synthèse fouillée et plausible appuyée sur un large éventail d'écrits savants, depuis les discours d'académie jusqu'aux correspondances d'économistes en passant par les traités de police et les *exempla* moraux. Bien plus risquée est la démarche dans la seconde partie de l'ouvrage, qui consiste à déduire une pensée du peuple sur lui-même, voire une psychologie populaire, de certains comportements et discours repérés dans les archives de police et ailleurs. Les pauvres sous l'Ancien Régime n'offrent guère de discours sur leur situation sociale et leur état, et c'est une stratégie hasardeuse que de déceler un tel commentaire en filigrane de certains comportements. L'auteur propose par exemple, la notion de « haine de soi » comme explication de l'envie ou de l'imitation des riches. Les archives de police contiennent nombre de cas d'individus populaires qui s'inventent une identité sociale, se prétendant riches ou nobles pour cause de gain financier, de séduction amoureuse, ou simplement pour se donner de l'allure. Le phénomène n'est pas sans intérêt, mais de là à y déceler les symptômes d'une blessure psychique, voire même d'un discours d'opposition à l'ordre établi, il y a loin.

Si les individus du peuple, selon l'auteur, internalisent la stigmatisation élitiste qui les réduit à leur essence corporelle, certains savent manifester une « estime de soi » qui s'exprime, par exemple, dans les nombreuses conquêtes féminines de l'ouvrier Ménétra ou le souci d'entretenir un corps sain chez tel colporteur emprisonné à la Bastille. Force est à l'auteur de reconnaître que « la configuration discursive où le peuple pourrait trouver les mots pour dire son jugement, voire sa colère, n'existe tout simplement pas au XVIII^e siècle. » La colère populaire existe bien au XVIII^e siècle, elle s'est souvent exprimée dans les émeutes et les « mauvais discours » réprimés par les forces de l'ordre. Mais de l'absence d'un discours systématique de contestation sociale émanant du peuple ne découle pas pour autant qu'on doive imposer des mobiles psycho-politiques à toute expression de rêve, de fantasme ou d'ambition populaires.

On admirera sans doute l'audace qui consiste à insérer une réflexion sur le temps présent (« Intermède ») au sein d'un ouvrage sur le XVIII^e siècle. L'auteur perçoit une similarité frappante entre les discours essentialistes de l'Ancien Régime sur les pauvres et ceux du début du XXI^e siècle, par exemple les déclarations du ministre Jean-Pierre Raffarin en 2002 sur la « France d'en bas » ou la loi du 6 février 2008 visant à prolonger l'emprisonnement d'individus à haut risque de récidive. Si pendant les deux siècles qui ont suivi la Révolution, le peuple s'est défini lui-même par son travail et son engagement politique, notre présent, selon l'auteur, se situe en rupture avec cette tradition et non dans son prolongement. L'idéologie libérale actuelle reviendrait donc en boucle, à certains égards, aux identités figées de la société d'ordres : tout comme au XVIII^e siècle on ne perçoit comme individus du peuple que les mendiants, vagabonds et autres types criminels, la « France d'en bas » se résume au chômeur, à l'immigré, au jeune de banlieue. L'hypothèse mériterait tout un débat, sans doute, et l'on ne peut que saluer le désir de ne pas dresser de barrière étanche entre histoire et politique. En somme, on trouvera dans l'ouvrage de Déborah Cohen un mélange d'érudition profonde et d'hypothèses provocatrices qui ne risque guère de laisser le lecteur indifférent.

Sarah MAZA

Laurent Bourquin et Philippe Hamon (dir.), *La Politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, 192 p.

Les deux journées d'étude qui sont à l'origine de ce volume constituaient l'acte inaugural du programme ANR *Conflits et construction du politique, XIII^e-XIX^e siècle* que pilotent Laurent Bourquin et Philippe Hamon. Il s'agissait de dresser un état des lieux scientifique sur cette question. Les chapitres historiques, au nombre de sept, se répartissent entre bilans historiographiques et études de cas. Les maîtres d'œuvre du projet avaient souhaité, au moment d'ouvrir ce chantier, faire appel à des sociologues et à des politistes, dont les investigations empiriques s'accompagnent d'un effort de conceptualisation auquel les historiens sacrifient moins volontiers. La contribution de Christine Guionnet et de Christian Le Bart est d'ailleurs très révélatrice de la persistance de ce décalage entre deux traditions académiques. Pour répondre à la question du lien entre conflit et politisation, ces deux auteurs préconisent une approche constructiviste de l'objet politique : pareille démarche, attentive aux usages ordinaires du mot et à la manière dont les agents sociaux définissent les frontières du politique, permet de mettre en évidence les stratégies de politisation ou de dépolitisation à l'œuvre dans le champ politique.

Pierre Savy, dans un texte consacré au bas Moyen Âge occidental, suggère toutefois que les chercheurs s'entendent au préalable sur le sens du mot politique. Une précaution d'autant plus nécessaire lorsqu'on travaille, comme c'est le cas de la plupart des contributeurs de ce volume, sur des périodes de l'histoire antérieures de plusieurs siècles à la constitution d'un champ politique autonome. Les définitions très extensives que propose l'anthropologie d'un Evans-Pritchard ou d'un Georges Balandier ne sauraient être ici d'un grand secours. Si l'on peut parler, à propos des trois derniers siècles du Moyen Âge, d'un vaste processus de politisation des conflits, c'est au sens particulier où ces conflits (religieux ou factionnels par exemple) trouvaient à s'exprimer « en termes toujours plus généraux et plus publics, plus reliés à la notion de bien commun ». La politisation du conflit désigne ici la traduction dans le langage de l'intérêt général de revendications singulières. Au point d'aboutissement du processus, qui se situe à l'époque contemporaine, le champ politique est devenu, pour reprendre les termes de Christine Guionnet et Christian Le Bart, un « gisement de grandeur ». Il existe bien, constatent les deux auteurs, une acception péjorative de la politique (lorsqu'on évoque la politique « politicienne », ses calculs intéressés et ses mesquineries). Et la politique peut se voir opposer des « grandeurs » alternatives (l'univers de la littérature ou des arts par exemple). Elle n'en demeure pas moins une ressource essentielle de légitimité. Ainsi certains commentateurs des résultats du référendum de 2005 sur le projet de constitution européenne se sont attachés à stigmatiser les « nonistes » en déniaient à leur vote toute signification spécifiquement politique. L'analyse que proposent Guionnet et Le Bart de cette entreprise de délégitimation par voie de presse est très convaincante, quand bien même est laissée de côté – mais ce n'était pas, il est vrai, l'objet de l'article – le problème de l'inégale répartition, dans le corps électoral, de la compétence politique, entendue comme capacité à apporter des réponses politiques à des questions définies comme politiques.

Les textes réunis dans ce volume qui, à l'exception du bilan historiographique de José Javier Ruiz Ibáñez portant sur la monarchie espagnole, concernent le domaine français, s'efforcent de repérer quelques-uns des principaux moments historiques au cours desquels une situation conflictuelle a pu favoriser une « montée en généralité », indice d'une amorçe de politisation. Et contribuer, peut-être, à la timide constitution d'une sphère politique autonome.

Le thème de l'extension de la participation politique constitue l'un des axes directeurs du recueil. Dans un texte consacré à la lutte des Armagnacs et des Bourguignons, Nicolas Offenstadt s'efforce de corriger la vision habermasienne d'un Moyen Âge du lien politique vertical, où le pouvoir pouvait se déployer devant le peuple sans retour critique possible. Il relève l'existence d'incessants échanges entre les protagonistes de la guerre civile d'une part, et ceux qu'ils s'efforçaient de rallier à leur cause d'autre part. Il y avait bel et bien, dès cette époque, des publics à conquérir, des populations à impliquer. D'où un effort de justification, mobilisant des thèmes tels que la fidélité aux grandes valeurs du pouvoir médiéval (loyauté à l'égard du roi, souci de paix et de justice, etc.). Les communautés urbaines, qui s'efforçaient de tirer parti des rapports de force pour maintenir leurs coutumes et leurs privilèges, constituaient la cible principale d'une guerre des mots, des gestes et des signes révélatrice d'une « saisie accrue des enjeux politiques par des sujets soumis aux contraintes d'un espace public agonistique ». La Révolution française marque bien évidemment un tournant majeur dans cette histoire longue de l'établissement d'une sphère publique élargie. La généralisation de l'élection comme mode de légitimation des pouvoirs a beaucoup contribué à l'élargissement du périmètre social de la politique, ainsi que le rappelle Michel Biard dans une courte synthèse consacrée à cette période charnière. Anne de Mathan propose quant à elle une analyse fine des modalités de l'extension de la participation politique dans les départements de l'Ouest lors des insurrections « girondistes » de 1793. Mais si les Girondins de Bretagne, pour la plupart issus de la judicature, s'efforcèrent de diffuser leurs arguments au sein des populations locales, l'analyse de la composition des forces départementales mobilisées au lendemain du coup de force du 2 juin met en évidence l'échec de cette tentative : la rébellion n'a guère concerné que les administrations départementales.

Les différents chapitres de l'ouvrage abordent également la question des modalités concrètes de l'implication des publics. Avant la Révolution, les acteurs du conflit avaient pour l'essentiel recours au libelle, au placard, au pamphlet, à la prédication orale ou encore à la rumeur. Emmanuel Fureix étudie le répertoire de l'action collective sous les monarchies constitutionnelles. En l'absence de liberté de réunion ou d'association, la contestation empruntait ordinairement des voies détournées. Et privilégiait le registre symbolique. Les rites coutumiers de la célébration et de la dérision étaient fréquemment mobilisés à des fins politiques, la chose est bien connue. Mais la pénétration de référents nationaux dans le folklore des sérénades, des acclamations ou des charivaris, cette « interpénétration du folklore et du politique » chère à Maurice Agulhon, fut moins la conséquence d'une appropriation du politique par les classes populaires que le résultat de l'exploitation, par les élites libérales, d'un langage inscrit dans la coutume. Cette politisation du folklore n'en ouvrit pas moins l'espace politique à des groupes qui en étaient légalement exclus. Emmanuel Fureix analyse également le rôle du banquet – véritable caisse de résonance des joutes parlementaires – dans la nationalisation du débat public. Et, plus longuement, l'énonciation d'une parole politique à l'occasion des funérailles des grandes figures de l'opposition.

Pierre Savy rappelle que l'historiographie italienne a beaucoup discuté du degré d'autonomie du politique dans les luttes de parti qui divisaient les villes du Centre et du Nord de la Péninsule au Moyen Âge ou à la Renaissance. Gaetano Salvemini défendait la thèse de la conversion du conflit de classe en conflit politique. Nikola Ottokar, au contraire, minimisait la dimension idéologique de ces luttes de pouvoir qui voyaient s'affronter des factions dominées par les élites communales. Cette controverse nous renvoie à la question, qu'abordent plusieurs auteurs, de la nature des coalitions aux prises dans les conflits politisés. Nicolas Offenstadt met ainsi

en évidence le poids des dépendances clientélares dans la France du XV^e siècle, mais aussi l'importance des liens politiques, administratifs, géographiques dans la structuration des solidarités factionnelles. Il souligne encore l'importance des emblèmes, devises, désignations dans la fabrication des identités partisans. Jean-Marie Constant souligne de son côté le faible degré d'unité idéologique de l'opposition à Richelieu, qualifiée de « nébuleuse de sensibilités communes ». Le rôle des intérêts particuliers était ici prépondérant.

Tels sont quelques-uns des problèmes que soulève cet ouvrage. Les différentes rencontres scientifiques organisées par les membres de l'équipe *Conflicts et construction du politique* postérieurement à cette levée de rideau ont permis d'approfondir certains de ces thèmes. On attend la publication des actes de ces colloques.

François PLOUX

Bruno Dumons, *Les saints de la République. Les décorés de la légion d'honneur (1870-1940)*, Paris, La Boutique de l'histoire, 2009, 507 p.

L'institution de la légion d'honneur a été l'objet de regards et d'interprétations fort contrastés de la part des historiens. Si Alphonse Aulard, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, en a fait une institution révolutionnaire et républicaine, Georges Lefebvre, Félix Ponteil ou Jacques Godechot y ont vu un instrument de militarisation et d'aristocratisation de la société, voire un instrument de dictature. Il faut attendre les travaux de Natalie Petiteau et de Frédéric Caille pour qu'on y discerne un des fondements de la société post-révolutionnaire, qui, en cherchant à réinventer le sens de l'honneur, est soucieuse non seulement d'assurer la légitimité des élites nouvelles, mais aussi d'en transformer les modalités d'accès. Bruno Dumons s'intéresse à l'institution en tant qu'instrument de républicanisation de la société après l'instauration définitive du nouveau régime, qui a conservé l'institution et lui a redonné, en 1873, sa légitimité et ses attributions civiles. Il se fonde sur l'étude minutieuse des dossiers, instruits par les préfets, des candidats au ruban rouge entre 1870 et 1940, avec toutefois une nette prédominance du XX^e siècle, dans deux départements acquis précocement à la République, la Saône-et-Loire et le Var. L'idée, judicieuse, qui guide l'étude est que les légionnaires forment une élite exemplaire, un groupe de « saints laïcs républicains » dont le procès, instruit par le préfet, est mené suivant le modèle de la fabrique des saints au Moyen Âge. L'ouvrage est d'abord une réflexion sur la place de l'honneur en République. L'attribution de la prestigieuse décoration, qu'il ne vient à l'idée de personne – ou presque – de refuser, dessine une figure héroïque essentiellement masculine, mais où les militaires, encore privilégiés au début du nouveau régime, cèdent bientôt la place au citoyen modèle, homme mûr et expérimenté, compétent et travailleur, dont la vie est un exemple de dévouement à la chose publique. L'exemplarité professionnelle, qu'elle soit publique ou privée, est souvent doublée par des activités culturelles ou érudites désintéressées menées dans le cadre de sociétés savantes, en particulier la mise en valeur du patrimoine et des traditions locales, qui répond à l'amour de la petite patrie. Si certains critères paraissent immuables, comme l'accomplissement de ses devoirs familiaux, gage de moralité, ou encore l'attachement avéré à la République, une évolution se dessine avec l'importance croissante donnée au diplôme. L'ouvrage brosse une sociologie de ces citoyens honorables, où de nombreuses catégories sont représentées. Les élites administratives et politiques y tiennent la première place. La loi du 11 avril 1924, qui vise à récompenser les maires de France justifiant de plus de trente ans de services, y contribue

puissamment, mais aussi l'approbation préalable du peuple par l'acte du vote, qui joue un rôle décisif dans le processus de canonisation sanctionné par la récompense. Bien d'autres catégories sont honorées par la République : notables de la terre et de l'industrie, comme Eugène Schneider, promu en 1913 malgré ses opinions conservatrices, banquiers, hommes d'affaires et surtout une bourgeoisie capacitaire parmi laquelle se distingue le groupe des médecins, qui représentent à eux seuls 12 à 13 % des proposés. Sans surprise, les ouvriers, artisans et paysans sont plus rares, bien que présents. Quant aux femmes, elles ne représentent que 0,25 % des effectifs, malgré une progression des proposées pendant les années 1920 ; à côté d'une Colette ou d'une Sarah Bernardt, les figures de la charité et du dévouement sont récompensées, comme les mères de familles nombreuses, les religieuses ou les enseignantes. Expression de l'honneur en République, la décoration s'inscrit dans le système des honneurs créé par le nouveau régime, dont l'étude constitue un aspect important de l'ouvrage. L'honneur se construit suivant des règles et des cheminements précis. Si les demandes individuelles sont assez rares, pétitions, vœux collectifs, appui d'associations et surtout de clientèles et de réseaux d'influence, avec le concours de personnalités politiques, constituent autant de moyens d'obtenir la récompense tant espérée. L'obtention du ruban rouge prend place à côté d'autres formes de reconnaissance sociale qui en constituent souvent le préalable, comme l'appartenance aux sociétés savantes locales, avec les publications qui en sont le corollaire, mais surtout les médailles et les récompenses honorifiques, que la République a multipliées en les appliquant à de nouveaux domaines comme le travail, l'assistance publique, le mérite social, la famille, sans compter les médailles coloniales. L'auréole qui entoure le promu le suit même par-delà la mort : le rituel des obsèques, qui impliquent l'assistance de militaires, les stèles où figure la mention de la décoration et qui connaissent un apogée au début du XX^e siècle, les éloges funèbres diffusés par les publications nécrologiques, toutes ces dispositions visent à rendre éternel l'honneur du légionnaire. En éclairant ainsi le sens et la place de cette valeur au sein de la République, l'ouvrage de Bruno Dumons offre une clé de compréhension essentielle de son système politique et social.

François GUILLET

Lucien Faggion et Christophe Regina (dir.), *La violence. Regards croisés sur une réalité plurielle*, Paris, CNRS Éditions, 2010, 651 p.

Ce volumineux ouvrage dirigé par Lucien Faggion et Christophe Regina réunit vingt-neuf contributions étudiant le phénomène de la violence. Projet ambitieux, ce livre s'inscrit volontairement dans une perspective comparatiste avec des articles présentant une analyse de la violence dans le domaine international (la Corée des années 1950) ou transpériode. Comment, d'ailleurs, définir cette violence ? Doit-on parler d'un phénomène invariant ou, au contraire, d'une multitude de violences variant au fil des temps ? Afin de répondre à d'éventuelles critiques liées à la nature polysémique de la notion de violence, Christophe Regina et Luc Faggion ont opté pour « une lecture à variable multiple [qui] contribue à donner à ce paradigme polysémique une dimension ouverte à des interprétations, à des hypothèses et à des résultats » (p. 39). Pour ce faire, les historiens ont donc choisi d'aborder toutes les facettes du phénomène. Sacrifice et massacre, gifles et corps saccagés, violence immatérielle et violence intellectuelle sont ainsi étudiés au travers de grilles de lecture multiples dans le domaine des arts, des lettres ou de l'histoire. On objectera cependant que

Poymore retenu par les auteurs pour définir la violence, à la fois paradigme et polysémie, pose problème dès le début d'une longue introduction où les auteurs perdent le lecteur dans un recensement trop global des différentes formes de violence, en nous faisant, par conséquent, perdre de vue la notion de paradigme pourtant associée au phénomène par les historiens. Dans le souci de rendre plus harmonieuse cette analyse, les contributions ont été recensées par thème constituant les quatre axes de l'ouvrage : « Histoires de la violence et violences de l'histoire » (p. 55-245), « Violences au féminin » (p. 247-367), « Violences du discours et discours de la violence » (p. 369-567) et « Violences de l'image et images de la violence » (p. 569-639).

La violence et le politique sont les deux premiers thèmes d'étude constituant le premier axe. Ils regroupent dix articles. Cette partie nous permet de traverser l'histoire de la diplomatie à la fin du XVI^e siècle (Fabrice Micallef) ou encore l'histoire de la guerre dans la Corée des années 1950 (Laurent Quisefit) avec des analyses fines et intéressantes. Fabrice Micallef prend par exemple à contre-pied l'imaginaire traditionnel des négociations diplomatiques pour comprendre la violence comme un « cas limite du langage » (p. 86). Tandis que Céline Régnaud-Drouot nous propose une analyse quantitative du phénomène dans la société marseillaise du XIX^e siècle sans oublier de le soumettre à « l'examen du contexte socio-économique dans lequel évoluent les catégories populaires, majoritaires parmi les auteurs de comportements violents » (p. 168). La très grande diversité des articles proposés, ainsi que la méthode qui leur est associée, rend parfois difficile la compréhension d'une problématique commune. On regrette à ce sujet que les axes d'étude n'aient pas fait l'objet d'une courte introduction présentant leurs enjeux et leurs problématiques, ce qui aurait permis de leur apporter davantage de liant et de cohérence.

La deuxième partie de l'ouvrage s'attache à l'étude des violences féminines et s'inscrit dans la lignée des récents travaux publiés sur les violences perpétrées par les femmes. Quelles représentations sont associées au féminin criminel ? De quels types de violence les femmes faisaient-elles usages ? Le paradoxe inhérent à la violence féminine dans une France du XVIII^e siècle incapable de concevoir la mère criminelle est étudié par Christophe Regina. Comment les hommes de loi dissociaient-ils la femme criminelle de la mère aimante dans les procès en infanticide ? Car pour l'auteur, l'infanticide n'est pas « le crime féminin par excellence » (p. 311), les pères et leur refus d'assumer leur rôle sont également à la source de cette violence, ce qui explique en partie ce paradoxe. L'étude menée par Marie-France Morel aborde quant à elle sous un angle différent cette même violence maternelle. Partant de l'hypothèse de l'anthropologue Françoise Héritier selon laquelle « la peur du pouvoir des femmes est [...] la source de la mainmise quasi universelle des hommes sur le corps et la fécondité des femmes » (p. 248), l'auteure analyse l'évolution du crime d'infanticide pour aboutir à la conclusion que l'infanticide n'est pas qu'un crime social. Malgré la contraception et la libéralisation de la femme, le crime demeure. Certes un crime n'est pas uniquement de nature sociale, mais peut-on dire pour autant qu'il s'agit d'un crime de nature psychologique voire biologique ?

C'est un tout autre visage de la violence que nous livre la troisième partie de cet ouvrage, certainement la plus intéressante. Céline Borello nous propose en effet une belle étude du phénomène à travers les sermons protestants. Pourtant centrale, la question religieuse est trop souvent délaissée par les historiens de la justice et du crime. La violence, alors analysée au regard de l'identité chrétienne, révèle une dimension intéressante. Qu'elle soit destinée à pacifier ou à fustiger, son usage s'inscrit dans un contexte politique indispensable à sa constitution. Dans la même idée, l'article écrit par Éric Barrault propose une lecture historiographique de la violence qui apporte un regard rafraîchissant sur les études dernièrement menées

sur le phénomène. Il rappelle que, loin d'être un invariant, le phénomène de la violence a été pensé et perçu différemment selon les sociétés. L'auteur décide dans cette contribution d'étudier les écrits historiques parus sur la Révolution française, une période où les violences physiques et collectives sont particulièrement prégnantes et qui interrogent, par conséquent, les historiens dès la fin du XVIII^e siècle. À l'inverse, ces derniers jouent-ils un rôle dans la diffusion ou la répression du phénomène au cours du XIX^e siècle ?

L'ouvrage s'achève sur une dernière partie entièrement consacrée à l'étude de la violence dans le domaine des arts. L'article rédigé par Delphine Rabier sur les peintures de Jérôme Bosch, bien que reposant sur une écriture dynamique décrivant avec détails les tableaux du maître, aurait gagné à être illustré par les images analysées. Il en va de même pour les articles de Léïla Cadet sur les artistes de la Figuration Narrative et d'Amandine Cha-Dessolier sur la violence dans les arts, davantage théoriques et donc moins accessibles aux lecteurs en l'absence d'images pour venir soutenir leurs propos.

Ambitieux, ce projet l'est donc de par sa volonté de brosser un portrait global et complet de la violence au fil des âges et des sociétés. L'ambition du projet pêche cependant par manque de clarté. On aurait ainsi aimé une conclusion tentant de ramasser les riches et multiples analyses contenues dans les différents articles. Car la volonté affichée par les auteurs de mener une analyse globale et internationale sur le phénomène de la violence débouche sur un ensemble d'articles dont le lien n'est pas toujours évident et dont la qualité des contenus est souvent très inégale. Malgré la volonté affichée dans l'introduction, cet ouvrage ne mène pas une étude de la violence comme paradigme. Il doit en ce sens être davantage considéré comme un recensement de contributions pouvant ponctuellement aider pour une recherche.

Fabienne GIULIANI

John Darwin, *The Empire Project: The Rise and Fall of the British World-System, 1830-1970*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, 800 p.

Au cours des dernières années, le monde anglophone a été témoin d'une nette recrudescence des grandes fresques historiques consacrées à l'histoire de l'empire britannique. Donnée moribonde dans les années 1970, la discipline de la *imperial history* bénéficie d'un regain d'intérêt depuis une quinzaine d'années. L'engouement pour la théorie du « choc des civilisations » avancée par Samuel Huntington et les guerres en Afghanistan et en Irak sont probablement passés par là : la *pax britannica* éclaire de nombreux aspects de la *pax americana*. Bien qu'elle bénéficie commercialement du hasard des circonstances (au moins dans une certaine mesure), cette production est loin d'être superflue. Les avancées récentes dans de nombreux domaines (notamment culturels et économiques, qui viennent compléter un corpus déjà important de travaux fondés sur les archives diplomatiques et militaires) justifient la production d'œuvres offrant à la fois un panorama mis à jour de l'état des connaissances actuelles et un nouvel effort interprétatif à la lumière des découvertes récentes. Les travaux de quantité de chercheurs attachés à révéler de nouvelles sources d'archives pour éclairer leur objet d'étude voient ainsi leurs efforts reconnus comme une contribution à une meilleure interprétation générale de phénomènes déterminants dans la structuration des sociétés humaines.

Professeur au Nuffield College de l'université d'Oxford, John Darwin a déjà donné en 2007 une magistrale leçon d'érudition avec *After Tamerlane: The Global History of Empire since 1405* (Londres, Allen Lane), qui démontrait le bien-fondé d'une conception de l'histoire mondiale reposant sur une histoire des empires et des impérialismes, de Tamerlan et Gengis Khan jusqu'aux Nazis. Deux ans plus tard, il propose une nouvelle somme, aux frontières temporelles et thématiques plus circonscrites : l'empire britannique entre 1830 et 1970. Elle n'est cependant pas moins ambitieuse au vu du caractère protéiforme de son sujet, qui a inspiré les plus grandes controverses interprétatives avant même sa disparition (que l'on pense seulement à John A. Hobson et Joseph Schumpeter au début du siècle dernier). *The Empire Project* doit son titre à une remarque d'Adam Smith dans *La Richesse des Nations* (1776) : l'empire britannique, écrivait-il, « n'a jusqu'à présent pas été un empire mais le projet d'un empire ; non pas une mine d'or mais le projet d'une mine d'or ». Bien que John Darwin reconnaisse le saut qualitatif et quantitatif intervenu au XIX^e siècle, il voit l'empire britannique davantage comme un exercice de volition que sous les traits d'un hégémon tout-puissant. Sous la plume de Darwin, l'empire de Sa Gracieuse Majesté n'est autre qu'un système qui a su profiter de conditions internationales favorables à son développement, bien que le Royaume-Uni n'ait pas toujours eu la possibilité (ou la volonté) de les influencer en ce sens. Le succès du projet impérial relève d'une combinaison de facteurs humains, économiques, politiques et géostratégiques à l'échelle mondiale, habilement exploités par les stratèges de *Whitehall*. Ces facteurs, sur lesquels les Britanniques étaient loin d'avoir un contrôle total, ont permis l'ascension graduelle et apparemment irrésistible de l'empire entre les années 1830 et la Seconde Guerre mondiale. De la même manière, leur disparition (ou leur réorganisation fondamentale à la suite de la guerre) a tout simplement engendré la chute du système-monde établi par les Britanniques au gré des occasions du siècle précédent. Cette interprétation bat ainsi en brèche de nombreuses idées reçues au sujet de la toute-puissance coloniale d'Albion. Et tout cela est fait en convoquant les travaux les plus récents.

Une autre originalité de cet imposant volume réside dans la volonté de l'auteur d'appréhender le phénomène impérial britannique dans sa globalité sur presque un siècle et demi. Pour Darwin, les relations interimpériales soutenaient les dynamiques internes du système patiemment tissé autour de la capitale londonienne. À ce titre, il tient à étudier ensemble ses éléments constitutifs majeurs : les îles britanniques, l'Inde, les colonies de peuplement (appelés dominions après 1907) et « l'empire virtuel » constitué des biens et intérêts britanniques de par le monde. À la différence de nombreux auteurs ayant choisi un découpage géographique qui atténue les dynamiques internes, ce livre adopte une approche chronologique en deux parties : le développement de l'empire sous Victoria et Edouard VII, suivi du déclin entre la Grande Guerre et la fin des années 1960. Chacune de ces parties offre une interprétation intercontinentale qui enrichit notre compréhension des multiples connexions politiques, économiques et culturelles, plus ou moins souterraines, qui ont soutenu la croissance puis la structure de l'empire. Bien qu'il ait été lui-même en son temps un doctorant de Jack Gallagher, l'auteur offre ainsi une révision utile de l'interprétation anglocentrique offerte par Robinson et Gallagher dans *Africa and the Victorians*, où le primat de l'*official mind* (la pensée officielle) était affirmé.

John Darwin offre une interprétation limpide et novatrice du plus grand phénomène impérial des temps modernes. Son évidente érudition lui permet de discerner les principales lignes de force de son sujet et de livrer une claire épure du phénomène impérial, fondée sur une connaissance profonde des mécanismes à

l'œuvre. Le livre se tient étroitement au thème retenu et le lecteur français peut parfois regretter l'absence de dimension comparative avec d'autres empires qui prirent forme à la même époque – d'autant plus que de telles comparaisons auraient souligné l'originalité des circonstances britanniques. Cela dit, l'auteur ne revendique pas de perspective comparative, et son propos n'est absolument pas isolationniste non plus : de nombreuses références aux autres acteurs clés du moment (Allemagne, France, Italie, etc.) sont faites tout au long du livre, rappelant combien les décideurs britanniques avaient conscience de jouer une partie serrée sur un échiquier international dont ils devaient à tout prix essayer de tirer le meilleur parti. Le lecteur saura gré à l'auteur d'offrir une plongée aussi détaillée et convaincante dans les arcanes du « système-monde » britannique, pour suivre son ascension et sa chute à l'échelle mondiale. Ce livre est un vaste projet historiographique (à la mesure de son sujet, serait-on tenté d'ajouter) et John Darwin l'a brillamment réussi.

Berny SÈBE

Jean-Robert Armogathe (dir.), *Histoire générale du christianisme du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, PUF, 2010, 2 vol., 1533 p. et 1317 p.

Deux volumes, près de 3 000 pages, 2 000 ans d'histoire à l'échelle du monde, seuls temporalité et espace qui conviennent à une histoire générale du christianisme : tel est l'exploit historiographique, et éditorial, que livrent à la communauté scientifique et au « grand public cultivé » (t. I, p. 9) les Presses universitaires de France et le directeur de cette vaste entreprise collective, Jean-Robert Armogathe.

En un format commode et un coffret élégant, on peut se réjouir de disposer d'un outil de travail plus maniable que l'imposante *Histoire du christianisme des origines à nos jours* en quatorze volumes (Desclée, 1990-2001) qui a fait date dans l'historiographie française et demeure le testament d'une génération de chercheurs. Un vaste tableau chronologique par volume, des cartes soignées mais peu nombreuses (*quid* des cartes classiques du serment de 1791 de Timothy Tackett qui auraient permis d'affiner un peu la sociogéographie du t. II, p. 500 ?), une iconographie dont l'absence étonne dans les chapitres consacrés à l'art mais plus encore dans une somme à prétention encyclopédique qui revendique d'étudier « l'impact du christianisme sur les cultures » (I, 2), une bibliographie réduite en bien des chapitres sont sans doute le prix à payer de la concision. Le « terrorisme subtil de l'érudition » dont Michel de Certeau parlait en d'autres circonstances (II, 193) est débarrassé ici de ce qui le rend visible et parfois détestable, par l'excès : les notes de bas de page. On peut ne pas les regretter, mais on aurait aimé qu'elles soient, par exemple, remplacées par la mention entre parenthèses d'une référence minimale (auteur, année) renvoyant à une bibliographie étoffée. Ainsi, dans un chapitre au demeurant percutant sur le « bon usage de l'argent » à l'époque moderne (Joseph Bergin), la mention de travaux « récents » portant sur le passage d'une conception du pauvre comme figure christique à une menace pour l'ordre social aurait pu être corrigée. Les *Origines de l'esprit bourgeois en France* de Bernard Groethyusen date de 1927 ; Jean-Pierre Gutton reprend cette même thèse en 1971 (*La société et les pauvres. L'exemple de la généralité de Lyon, 1534-1789*). Cette remarque n'a d'autre but que de souligner le désir du lecteur de mieux se situer dans une diversité de points de vue, jusqu'à la « discordance », justement revendiquée dans l'introduction générale (I, 9).

Ceci étant, ces deux volumes – dont nous ne prétendons nullement épuiser ici l'immense richesse, en nous limitant de surcroît à l'analyse du deuxième tome qui court du XVI^e siècle à nos jours – présentent au moins deux apports incontestables.

Le premier tient à l'articulation entre deux types d'approches pas toujours aisées à concilier : l'une, classique, chronologique et attendue sur les passages obligés d'une histoire du christianisme (les réformes protestantes et catholiques en Europe, les missions des Amériques, la Révolution française, etc.) ; l'autre, thématique et au besoin originale par des mises au point qui peuvent se lire isolément, au gré des sollicitations de cet objet si vif du désir : la table des matières. Là, on trouvera moins de dates, moins de faits, moins de détails qui rendent les encyclopédies assommantes ; tout au contraire, on y saisira bien des idées, intuitions, hypothèses, perspectives : bref, tout ce qui fait de l'histoire une science sociale jubilatoire qui se nourrit de la culture de ses historiens capables de poser des questions renouvelées à leurs sources. Le dépaysement est aussi une des vertus de cette édition dont les volumes ne peuvent être achetés séparément : le médiéviste tient dans la main le travail de l'antiquisant, le contemporainiste celui du moderniste. Il est alors tentant de céder au coupable péché de franchir les bornes du salut de sa chapelle chronologique. Avec Jean-Robert Armogathe, le contemporainiste découvrira ce que la physique du XVII^e doit aux anges, ces créatures spirituelles qui permettent de penser l'âme sans le corps, un temps et un espace absolus (« Les nouvelles données de la conscience chrétienne » : un titre en hommage à Chaunu ?) ; avec Joseph Bergin, il oubliera un peu les discours moraux produits par l'Église sur les richesses pour observer son propre rapport à l'argent : les pratiques sont un meilleur guide de l'audience qu'elle pouvait avoir en ce domaine auprès des laïcs ; avec Rolf Geissler, il aura le plaisir de lire une synthèse particulièrement claire sur les Lumières qui ne néglige pas le rôle indirect des querelles entre jansénistes et jésuites au XVIII^e siècle dans l'ébranlement du christianisme ; avec Robin Briggs, il saisira l'intérêt d'une approche micro-historique, c'est-à-dire jouant sur les échelles, pour appréhender la « persécution des sorcières », tout comme l'impérieuse nécessité, en histoire culturelle, de construire une chronologie fine. Ce dernier auteur propose une interprétation d'ensemble du phénomène, fondée sur la psychologie, et une mise en perspective anthropologique qui aborde aussi la sorcellerie contemporaine, en Afrique notamment. Mais nier une réalité autre qu'« imaginaire » de la sorcellerie – ce qui ne l'empêche pas de produire des faits « réels » (« une malveillance supposée peut réellement rendre quelqu'un malade », II, 426) – est-il vraiment nécessaire à l'historien ? Est-ce même de son ressort, sauf à sombrer dans d'ineptes débats comme la question des miracles en a suscités ? C'est déjà beaucoup, et plusieurs chapitres s'y attellent, de saisir les frontières mouvantes et conflictuelles qu'Églises et sociétés tracent entre ce qui relève de la foi et ce qui relève de la raison, entre ce que l'une et l'autre peuvent dire ensemble quand elles ne cherchent pas à ruiner leurs fondements respectifs. L'histoire religieuse implique un athéisme de méthode – Dieu est « hors de son champ de compétences » a pu écrire Jean Quéniart (in *Jean Delumeau, L'historien et la foi*, Fayard, 1996, p. 261) – mais elle ne saurait s'aventurer plus avant. Elle s'arrête au seuil du mystère : sens ou néant. La nécessaire mise entre parenthèses de la question de l'au-delà entraîne un rappel inverse qui vise l'ancienne tentative apologétique contre laquelle l'histoire religieuse s'est construite... mais qui peut percer ici ou là, ou du moins fournir matière à une lecture ambiguë. Prétendre faire l'inventaire de ce que l'histoire des hommes doit au christianisme (I, 6-8) renvoie au projet du *Génie du christianisme* (1802) d'un Chateaubriand, bréviaire apologétique de la génération romantique comme le rappelle justement Yves-Marie Hilaire dans un de ces encadrés fort commodes qui parsèment le texte (II, 551-552). Frédéric Ozanam, catholique engagé et professeur de

littérature étrangère en Sorbonne, chercha à donner des bases scientifiques à cette apologétique au milieu du XIX^e siècle. Faut-il inscrire l'*Histoire générale du christianisme* des PUF dans cette filiation intellectuelle ?

Le deuxième apport fondamental de cette Histoire tient dans la résurrection d'un défi auquel les historiens ont (hélas) renoncé : embrasser une histoire de très longue durée pour tenter de lui donner un sens, bref, engager une philosophie de l'histoire. La conclusion générale fournit cette vision d'ensemble et répond au projet d'une histoire interne des communautés chrétiennes : le premier millénaire est placé sous le signe de l'unité, par la progressive unification confessionnelle et institutionnelle autour de la chaire de Pierre ; le second millénaire est le temps de l'éclatement, marqué par des « schismes successifs » entre Orient et Occident (1054) puis à l'intérieur de l'Église d'Occident (Avignon, Réformes... jusqu'au lfebvrisme). La clef philosophique de l'ouvrage est donnée *in fine* p. 1124. Elle provient de la *Théologie de l'histoire* (1968) d'Henri-Irénée Marrou : l'effort continu des chrétiens ne s'est jamais limité à l'étroite sphère religieuse, mais a consisté en un permanent « effort en vue de christianiser la civilisation ». Le christianisme, relu par Marcel Gauchet convoqué p. 1222, apparaît ainsi comme la « religion de la sortie de la religion ». Son rôle historique, inscrit dans l'appel paulinien à l'universalité du salut, tient dans sa propre exténuation dans une histoire humaine fécondée par le christianisme. La suppression des jésuites en 1773 en fournit une magistrale illustration : les États absolutistes, modelés par la Compagnie, pouvaient désormais s'en affranchir (II, 516). Il n'est pas sûr que tous les collaborateurs de l'ouvrage partagent cette philosophie (Y.-M. Hilaire semble même soutenir, pour la période contemporaine, la thèse inverse des flux et reflux du christianisme, qui tendrait à historiciser le postulat de J.-R. Armogathe forgé dans l'Europe en voie de sécularisation rapide des années 1960/70 – II, 1215) : mais, qu'on se le dise, si l'on s'y attache, cette histoire est la dernière Histoire générale du christianisme.

Mathieu BREJON DE LAVERGNÉE

Arnaud Passalacqua, *L'autobus à Paris. Histoire de mobilités*, Paris, Économica, 2011, 268 p., préface d'André Gueslin.

L'autobus à Paris est une étude originale ; après avoir mené une enquête fouillée dans les fonds d'archives et dans une bibliographie variée, le jeune auteur, à la double compétence (l'École polytechnique et le doctorat en histoire), a cherché à bien cerner la place de l'autobus parmi les modes de transport concurrents de l'agglomération parisienne.

La première partie enchaîne dans le temps les étapes successives. À la fin du XIX^e siècle, l'omnibus tiré par des chevaux assure un service meilleur marché que les fiacres utilisés par les gens aisés : la ligne symbolique Madeleine-Bastille suit ainsi les Grands Boulevards. Après 1900, l'apparition et le développement du métro dominant le fonctionnement des liaisons urbaines. Le réseau de surface, en position subordonnée, est équipé désormais d'autobus à moteur à explosion (et de tramways jusqu'en 1937). Il est articulé dans la Société des transports en commun de la région parisienne (STCRP), que son patron André Mariage dirige avec fermeté. Il doit fournir des prestations spéciales dans les contraintes exceptionnelles que lui imposent dramatiquement les deux guerres mondiales. La fusion avec le métro est décidée en principe par le gouvernement de Vichy en 1941 ; elle s'effectue complètement en 1949, dans la régie autonome (RATP) qui tente une meilleure coordination. Pour

l'autobus, la grande épreuve est maintenant l'envahissement croissant de la voirie urbaine par les automobiles individuelles. Si un certain équilibre s'observe encore dans l'entre-deux-guerres, après 1960 la circulation et le stationnement des véhicules privés bloquent de plus en plus le transport collectif. La congestion progressive des artères réduit la vitesse du service public et en dégrade l'affluence des clients, jusqu'à ce que les responsables politiques, locaux et nationaux, imposent des couloirs réservés pour les lignes pilotes : autoritairement et non sans polémiques.

Une seconde partie, d'analyse thématique, s'attache à définir « la capacité de l'autobus à se fondre dans un système qu'il ne maîtrise pas complètement ». Le fonctionnement du réseau est soumis à une triple pression : celle des voyageurs, exigeante et nerveuse mais atomisée ; celle des pouvoirs publics, à la structure fort complexe dans la capitale ; celle des agents, qui travaillent quotidiennement avec une certaine autonomie. Leur jeu imbriqué suscite des tensions que l'auteur relève et commente avec finesse. L'autobus lui apparaît ainsi comme « un caméléon », qui s'adapte constamment avec souplesse. Mais il n'en possède pas moins au fond une identité propre, qui plaît aux initiés de chaque ligne et que célèbrent le roman comme le cinéma. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, les Anglais ont été des précurseurs dans l'innovation et en même temps des gardiens de la tradition. Et le livre s'achève sur une comparaison suggestive du modèle parisien, à plate-forme arrière, des années 1950, avec le *double decker* rouge à étage de Londres.

Pierre BARRAL

Alban Cerisier, *Une histoire de La NRF*, Paris, Gallimard, 2009, 611 p.

Robert Kopp (dir.), *La Place de La NRF dans la vie littéraire du XX^e siècle : 1908-1943*, Paris, Gallimard, Les Cahiers de La NRF, 2009, 574 p.

Claude Martin, *Table et index de La Nouvelle Revue française de 1908-1943*, Paris, Gallimard, Les Cahiers de *La NRF*, 2009, 757 p.

La publication de ces trois livres contribue à marquer le centenaire d'un des phénomènes les plus remarquables de l'histoire culturelle européenne de l'époque contemporaine. *La Nouvelle Revue française*, fondée à l'origine en 1908 sous la direction d'Eugène Montfort, connaît un faux départ. Montfort écarté, le vrai numéro un de *la NRF* paraît en février 1909 ; c'est l'entreprise collective de six écrivains : André Gide, Jean Schlumberger, André Ruyters, Jacques Copeau, Henri Ghéon et Michel Arnauld (nom de plume de Marcel Drouin). « Petite revue » à ses débuts, elle est, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, une véritable institution culturelle et politique, alors si importante que l'« autorité occupante » allemande veut en faire, dès août 1940, un instrument de sa politique de collaboration intellectuelle. Ces trois livres permettent de mieux saisir les raisons de cette extraordinaire réussite, de mieux la situer par rapport aux autres entreprises culturelles, de mieux apprécier le travail de ses directeurs, de ses fidèles et de son équipe de critiques.

Le livre d'Alban Cerisier, archiviste aux Éditions Gallimard, offre une dense histoire de l'activité revuiste de la maison, centrée sur *la NRF*, des années 1900 aux années 1970. Écrit avec une grande élégance, nourri de richesses archivistiques – on a pu en voir un bel échantillon à l'exposition du centenaire à la Bibliothèque nationale et dans le catalogue, somptueusement illustré, sous la direction d'Alban Cerisier et Pascal Fouché, *Gallimard, un siècle d'édition, 1911-2011*, BNF/Gallimard, 2011 –, ce

livre qui montre combien *La NRF* et la maison Gallimard font partie du patrimoine national constituera désormais la référence de base.

La première partie, « La bonne échappée », contextualise les circonstances dans lesquelles émerge *la NRF*, dans la *Belle Époque* des revues, âge d'or de la culture écrite ; des revues petites, moyennes, institutionnalisées, selon les termes d'A. Cerisier, foisonnent : *L'Ermitage*, *L'Occident*, *La Phalange*, etc. reflètent la multiplicité des mouvements littéraires et culturels au début du siècle et 250 nouvelles revues paraissent au cours de la seule année 1908. En février 1909, Schlumberger livre ses « Considérations » qui donnent le ton ; si « au fond, André Gide est la valeur de *La NRF* », c'est Schlumberger (32 ans en 1909, quand Gide en a 40) qui œuvre pour assurer la parution de chaque livraison. De belles pages sont consacrées au personnel associé à la jeune revue, au « circuit », comme le nomme François Nourissier (voir l'*Album* de la Pléiade, *Un siècle nrf*, 2000) : Jacques Rivière, beau-frère d'Alain-Fournier, est « une recrue modèle » selon le mot de Cerisier ; la sincérité, « l'expression directe mais informe du soi », sont les qualités qui guident la revue dans les premières années ; d'autres, tel Albert Thibaudet, se joignent aux premiers revuistes. En 1910, *la NRF* mensuelle tire à 1 400 exemplaires, c'est-à-dire dix fois moins que la très académique *Revue des Deux Mondes* bimensuelle, et elle se fait connaître à l'étranger. Le processus est aidé par un comptoir d'édition, créé quand Gaston Gallimard se joint au « circuit » en 1911.

La NRF qui reparait en 1919 devient une institution culturelle ; mais « le grand sirocco de l'histoire » (A. Cerisier) souffle lors des débats autour de la « démobilisation de l'intelligence ». Schlumberger, attiré par le « Parti de l'intelligence » manque de rompre ; il jugera plus tard que « le malaise qui pesa sur la reprise de *La NRF* avait sa source au-delà de la littérature ». L'équipe – Gide surtout – œuvre en faveur de la réconciliation franco-allemande et de la construction d'une Europe pacifique : en 1925, la prépublication de *Bella* de Giraudoux prouve comment la production culturelle contribue à cette évolution politique.

En 1920, Rivière, directeur de la revue, fait appel à Jean Paulhan, âgé de 36 ans, qui, écrit Cerisier, « n'est ni un inconnu ni un débutant. Sa discrétion et son goût de la clandestinité, de l'anonymat l'ont tenu à l'écart de toute exposition ». Dès son arrivée rue Sébastien-Bottin, Paulhan se montre d'une efficacité impressionnante : il s'occupe de questions touchant la « propagande », observe les échanges au sein de *La NRF* autour de la publication d'articles sur la controverse Dada. Celui que Paul Éluard surnomme « le Souterrain » aurait lui-même contribué à provoquer ces débats. Puis Rivière et Paulhan prennent leurs distances vis-à-vis de l'avant-garde, surtout à l'égard du surréalisme. À la mort de Rivière en 1925, Paulhan – désormais rédacteur en chef – continue dans la voie de son prédécesseur ; il rompt avec Breton en 1927, accueille les dissidents dadaïstes et surréalistes, tels que Ribemont-Dessaignes ou Artaud. A. Cerisier met en évidence « ce balancement des contraires » cher à Paulhan et, p. 342, cite Schlumberger qui avoue en 1935 qu'il ne saurait, quant à lui, « faire place à toute une ménagerie curieuse ». Le génie de Paulhan est d'avoir su créer une sorte de contre-académie, où de temps en temps sa propre orthodoxie est subvertie de l'intérieur, par ce qu'il appelle « une pointe de saugrenu ». Cette « démocratie des lettres », avance A. Cerisier, « peut tout intégrer, même ce qui lui est contraire, et faire cohabiter les valeurs opposées ». Ce jugement semble également valoir dans le domaine politique : *La NRF* n'est-elle pas en quelque sorte l'héritière du libéralisme du « juste milieu » (parfois transformé en « extrême milieu ») de François Guizot, ancêtre de Schlumberger ? *La NRF*, bourgeoise, libérale, protestante, non-conformiste certes, mais portant en elle sa propre orthodoxie, tentée souvent par l'avant-garde et la

modernité, constitue une institution intellectuelle et culturelle s'inscrivant dans cet héritage. Et Paulhan se montre toujours à l'affût du renouvellement : ainsi, après les journées de janvier-février 1934, il rajeunit l'équipe en recrutant, entre autres, Roger Caillois et Armand Petitjean (voir la *Correspondance Paulhan-Armand Petitjean, 1934-1968*, édition établie et annotée par Martyn Cornick, « Cahiers de *La NRF* », n° 15, Gallimard, 2010). Ce livre permet donc d'explorer un riche terrain, parfois connu, parfois inédit ou insolite, d'avoir enfin une vue pénétrante sur la vie intellectuelle d'une grande partie du XX^e siècle. Il peut être complété grâce au site Internet www.centenaire-nrf.fr.

Précisément, le centenaire de *la NRF* a donné lieu à plusieurs expositions, rencontres, colloques et publications. Le volume réuni par Robert Kopp fournit un exemple de ce travail foisonnant à l'échelle internationale. En mai 2011, un colloque organisé par Clarisse Barthélemy s'est tenu à l'Abbaye d'Ardenne sur « Jean Paulhan et l'idée de la littérature » et fait suite à un autre de décembre 2009. Le volume des entretiens de la Fondation des Treilles regroupe une vingtaine de contributions approfondies sur divers aspects de l'aventure de *la NRF*. Parmi les collaborateurs on trouve quelques-uns des meilleurs spécialistes : Peter Schnyder (sur Gide et les littératures étrangères), Pascal Fouché (un précieux aperçu sur le trop négligé Jean Schlumberger), Michel Leymarie (sur le très prolix critique de la revue qu'est Albert Thibaudet), Alban Cerisier encore. Bernard Baillaud, le plus récent directeur de la publication en cours des *Œuvres complètes* de Jean Paulhan, livre deux fines études sur les deux directeurs Rivière et Paulhan ; le chapitre « Direction Paulhan : une empreinte sur la revue » met en évidence la manière subtile qu'a Paulhan, créateur des rubriques l'« Air du mois » et le « Bulletin », pour composer la revue. Il continue l'héritage engagé de Gide, « puisque la revue ne peut rester moderniste en tournant complètement le dos à l'actualité » (p. 402). Catherine Helbert éclaire la carrière de Benjamin Crémieux, en exploitant les archives conservées à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Crémieux, privé de la citoyenneté française par Vichy, entre en résistance ; arrêté, il est déporté à Buchenwald et meurt d'épuisement. C. Helbert analyse l'association parfois houleuse de Paulhan et Crémieux, écrivain-critique prolix qui publie régulièrement dans *La NRF* et dans une douzaine d'autres périodiques aux lignes politiques opposées comme *Je Suis Partout* et *Marianne*.

Le troisième livre, la *Table et index de La Nouvelle Revue française de 1908-1943*, est une réédition de ce précieux outil de travail préparé par Claude Martin et publié dans les années 1970 par les soins de l'Association André Gide à l'Université de Lyon 2. Cet *Index* a guidé maints chercheurs à travers les milliers de pages de la revue, de sa fondation jusqu'en 1943. En sus de la table des sommaires, il comporte un index des auteurs et de leurs contributions, ainsi qu'un index de la rubrique des « Revues », permettant toutes sortes d'explorations et de croisements. Cette réédition rassemble les introductions des publications originales, avec des documents utiles, par exemple la « Lettre à nos abonnés » encartée dans les pages publicitaires en 1927, vraisemblablement rédigée de la main de Paulhan. Enfin, C. Martin donne quelques extraits, dont certains inédits, du journal de Maria van Rysselberghe, les « Cahiers de la Petite Dame », qui éclairent la vie de *La NRF* sous l'Occupation. Ainsi cet épisode qui montre les risques que courent alors des intellectuels : Paulhan, arrêté par les Allemands en mai 1941, est relâché après l'intervention de Pierre Drieu la Rochelle, son remplaçant ; un an plus tard, il est de nouveau en danger, dénoncé par la femme de Jouhandeau.

Ces livres, ainsi que toute la « littérature d'accompagnement » que constituent les correspondances et les diverses études apprennent beaucoup sur la grande et riche aventure que représente *la NRF* dans l'histoire culturelle du XX^e siècle. Non

seulement ils illustrent les qualités de ce monument du patrimoine culturel français, mais ils contribuent également à montrer combien la revue existe en tant que lieu de mémoire de l'histoire intellectuelle européenne.

Martyn CORNICK

Jacques Bainville, *La monarchie des lettres. Histoire, politique et littérature*, édition établie et présentée par Christophe Dickès, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2011, 1 149 p.

Dans l'hommage qu'il lui rend peu après sa mort dans *la Revue universelle*, Mauriac qualifie Bainville de « triste et chère Cassandre ». Christophe Dickès retient cette dénomination de Cassandre dans son avant-propos – « le stoïcisme de Cassandre » – qui présente le volume publié chez Robert Laffont ; il y rappelle que, bien qu'engagé dans l'Action française, le spécialiste des questions internationales du mouvement « n'apparaît pas comme un polémiste, mais avant tout comme un analyste froid et modéré de la situation politique européenne ». Son ton, en effet, est beaucoup plus mesuré que celui de Maurras et de quelques épigones et il est en quelque sorte le trait d'union entre l'Action française, le monde politique, littéraire et journalistique, et le Tout-Paris (François Huguenin). Il écrit pour la première fois un doctrinaire en janvier 1899 et répond, l'année suivante, à *l'Enquête sur la monarchie* : « Le salut public est dans la tradition, l'hérédité, l'antiparlementarisme et la décentralisation. » Bainville n'est nullement antisémite et il est vite convaincu de l'innocence du capitaine Dreyfus : dans ses lettres de l'automne 1898, ici reproduites, il se dit lui aussi dreyfusard après la découverte du faux fabriqué par le colonel Henry et partisan de la révision du procès (p. 1027 sq.).

Jacques Bainville écrivait dans l'avant-propos de son *Histoire de France* qu'au collège il n'avait guère aimé l'histoire ; il fait dire à un de ses personnages, dans son autoportrait du *Nouveau Dialogue dans le salon d'Aliénor*, qu'« il ne sort ni de l'École normale ni de l'École des chartes ». Pourtant, cet « historien du dimanche », tenant d'une histoire narrative, connut une grande notoriété dans l'entre-deux-guerres et bien au-delà, et les forts tirages de quelques-unes de ses œuvres contribuèrent à la vulgarisation de la discipline. *L'Histoire de France* a encore été rééditée en 2007 avec une préface d'Antoine Prost. L'œuvre de Bainville est considérable : journaliste et historien, il a collaboré à pas moins de trente-cinq périodiques, à *L'Action française* et à *la Revue universelle*, bien sûr, mais aussi à *la Liberté*, à *Candide* ou au *Capital*, etc.

Bainville connaît bien l'Allemagne et les relations franco-allemandes sont d'emblée au cœur de sa réflexion, d'abord dans son *Bismarck* de 1907, où C. Dickès voit justement les prolegomènes à *l'Histoire de deux peuples* de 1915, « continuée jusqu'à Hitler » en 1933, puis à *l'Histoire de trois générations* de 1918, moins connus sans doute que *Les Conséquences politiques de la paix* de 1920. Signe de l'importance de ce maître-ouvrage : il a fait l'objet de deux rééditions récentes, l'une en 1996, avec une préface de Georges-Henri Soutou, et l'autre en 2002, avec une préface d'Édouard Husson. Dans son avant-propos « Keynes et Bainville à la recherche de l'équilibre européen perdu », E. Husson place en vis-à-vis et analyse *Les Conséquences politiques de la paix* et le texte non moins fameux *Les Conséquences économiques de la paix* de Keynes. Le choix des textes et la perspective du volume publié chez Laffont mettent en évidence la continuité de la réflexion bainvillienne et donne à voir comme la France, depuis 1789, n'a cessé de renforcer la puissance de l'Allemagne, « la nouvelle Carthage ». *Les Conséquences politiques de la paix* s'achèvent avec *La III^e République*, publié avec succès

peu avant sa mort (plus de 100 000 exemplaires) ; dans *Les Conséquences politiques de la paix*, souvent jugé prémonitoire, Bainville montre notamment les failles, l'incohérence et les dangers des « traités de la banlieue parisienne », selon l'expression d'Albert Thibaudet ; il met en évidence la fragilité des États nouvellement créés et la rupture, le déséquilibre que le nouvel ordre instaure au centre du continent.

Une partie du volume publié chez Laffont – plus de 150 pages – reproduit de nombreux articles publiés dans les colonnes de *L'Action française* et permet de mesurer l'ampleur de la palette du journaliste, au-delà de ceux sur l'Allemagne, les autres nations ou « la guerre européenne ». D'autres textes, tirés de *La Liberté*, de *Candide* ou de *la Revue universelle* dont il est le directeur de 1920 à sa mort, sont également donnés ici. Son dernier article est publié le 10 février 1936 par *L'Éclair de Montpellier* (p. 699-702) : « Vitalité du capitalisme » rappelle que Bainville n'était pas seulement le spécialiste des relations internationales à l'Action française, mais que ce défenseur d'un « capitalisme traditionnel et modéré » était un des rares, avec Georges Valois, à se pencher sur les questions économiques et financières, domaine auquel le mouvement portait un faible intérêt (Voir Dominique Decherf, *Bainville, l'intelligence de l'histoire*, Bartillat, 2000).

Cosmopolite qui parle anglais, allemand, italien et espagnol, il livre en 1905-1907 d'intéressantes notes de voyage sur Vienne, Budapest, Prague et les Flandres. Envoyé en Russie par Briand, il publie des « notes sur l'esprit public en Russie » (juin 1916), « Quatre mois en Russie » (août 1916) et un long texte que publie la *Revue des Deux Mondes* en avril 1917 : « Comment est née la révolution russe » (p. 736-822).

À l'exception de *Filiations*, Bainville donne en 1927 et 1928 des contes au ton voltairien ; « la forme du conte convient si bien aux esprits ironiques », écrit-il dans son introduction aux *Romans et contes* du philosophe. C. Dickès note que si son *Histoire de France* se termine par un acte d'espérance, les œuvres de cette période affectent plus qu'il ne le laisse paraître cet agnostique, alors qu'est condamnée l'Action française. Les deux perroquets du conte *Jaco et Lori* ne répètent-ils pas sans cesse : « Ça finira mal ! » ? Et, dans le cahier *Pour moi*, écrit à partir de la fin de l'année 1929, l'auteur fait état de son nihilisme.

Une liste des sources, un relevé des quotidiens, hebdomadaires et mensuels dans lesquels Bainville a écrit, de ses principaux articles et de ses textes importants, ainsi qu'une bibliographie classée et commentée, enfin, une sélection de travaux consacrés à l'auteur font également de ce volume un précieux instrument de travail.

Michel LEYMARIE

Alexandre Pajon, *Lévi-Strauss politique. De la SFIO à l'UNESCO*, Toulouse, Privat, 2011, 223 p.

Il y a une bonne quinzaine d'années, de jeunes historiens exhumaient dans leurs travaux de doctorat un « Lévi-Strauss politique ». Ainsi, Stéphane Clouet étudiait le groupe « Révolution constructive », un collectif d'une dizaine d'étudiants ou enseignants socialistes, dont Claude Lévi-Strauss à côté de Georges et Émilie Lefranc, pressés de changer le monde (« *Révolution constructive* », un groupe d'intellectuels socialistes des années 1930, thèse de doctorat d'histoire, université de Nancy, 1989, 2 vol.) ; Alexandre Pajon, quant à lui, explorait la « tentation du politique » des sociologues français de l'entre-deux-guerres. Il tira de ses travaux deux articles, publiés dans *Gradhiva* en 2001, qui renouvelaient la connaissance parcellaire qu'on pouvait avoir des années de formation de l'anthropologue, connaissance en partie fondée sur la

construction que Lévi-Strauss avait distillée, ici et là, de son itinéraire intellectuel : un investissement socialiste de jeunesse rapidement balayé par le vent de l'ailleurs, en attendant la rigueur de la vie savante. Comme il le dit lui-même dans une lettre adressée à Pajon et le décourageant dans sa tentative : « Mes intérêts scientifiques et politiques ont évolué en raison inverse les uns des autres. Ils ont divergé – même si, à l'époque, je n'en avais pas clairement conscience – quand j'ai choisi de courir le monde plutôt que de continuer à prendre part aux affaires de mon pays. » Rideau ! Exit la politique ! La même version apparaît dans *Tristes Tropiques* (1955) ou dans les entretiens qu'il a donnés, beaucoup plus tard, à Didier Eribon (1988).

Or, que découvre-t-on ? À la fin des années 1920, alors qu'il a tout juste vingt ans, un Claude Lévi-Strauss « piqué » par le virus de la politique, installé dans les arrière-salles enfumées des brasseries du Quartier latin pour de longues et fiévreuses discussions sur les problèmes de tactique politique du moment (rapports des étudiants socialistes avec les organes dirigeants de la SFIO, avec les communistes conquérants) ou pour des considérations idéologiques plus vastes au sujet desquelles le « canal historique belge » vient mâtinier le marxisme un peu flottant de ces jeunes gens par le planisme d'Henri de Man. La révolte contre le monde hérité de la Grande guerre, l'absurdité des inégalités sociales, la volonté d'indépendance face aux aînés – fussent-ils socialistes –, la sincérité profonde de cet engagement révolutionnaire, les accents messianiques et spiritualistes décelables dans de nombreux textes font de ce milieu des étudiants socialistes un microécosystème parfaitement stimulant pour une intelligence philosophique en quête d'inscription dans le monde. En politique comme ailleurs, Lévi-Strauss s'y révèle ambitieux, efficace, aussi habile à organiser un meeting qu'énergique pour galvaniser les recrutements : il est directeur du Groupe d'étudiants socialistes en 1927 puis secrétaire fédéral en 1928 ; en 1929, pour subvenir à ses besoins, il est secrétaire du député socialiste Georges Bonnet et fréquente dans les couloirs de l'Assemblée nationale André Chamson, mais aussi Marcel Déat, son aîné de peu, normalien, lié comme lui à Célestin Bouglé, et défendant une rénovation idéologique du socialisme qui l'amènera finalement à la scission « néo » de 1933.

Cette expérience politique fut donc intense, plurielle, durable (au moins de 1927 à son départ au Brésil en 1935), façonnant une vision du monde dont on peut dès lors se demander dans quelle mesure elle disparut ou, plus vraisemblablement, fut recyclée, voire transfigurée dans sa vie ultérieure. La « divergence » en question (cf. la lettre citée de Lévi-Strauss), qui érige la science en espace mental retranché, ne correspond plus à une historiographie des sciences (sociales ou dures) qui s'efforce de « revasculariser » le monde savant dans son tissu social. L'enjeu de cette redécouverte du Lévi-Strauss politique est bien de répondre à la question de la survie de la politique chez lui.

À cette question, le livre de Pajon ne se donne pas les moyens de répondre. D'abord, parce que l'essentiel de son propos consiste à décrire l'activisme politique du jeune Lévi-Strauss, les pages consacrées à « l'après » (p. 167-206) n'étant qu'un survol rapide dont la maigre bibliographie ne peut qu'étonner (quasiment aucune référence depuis 2000) ; ensuite parce que sa conception de la « politique » (activités militantes, rapports avec les différents partis, programmes, publications, etc.) est étroite alors qu'elle relèverait d'une étude anthropologique du politique en termes de « vision du monde » : le jeune socialiste peut ne plus l'être avec l'âge, mais certains codes mentaux de son engagement révolutionnaire subsisteront comme son horreur des inégalités ou une forme d'humanisme qui, dès les années 1930, est déjà bien plus qu'un humanisme socialiste banal puisqu'il y intègre la réflexion sur la nature.

La relation profonde entre l'eschatologie socialiste du jeune étudiant et la conception salvatrice de l'anthropologie que construit Lévi-Strauss après 1945, c'est

Wiktor Stoczkowski qui la mit au jour dans un livre riche et subtil, publié en 2008, *Anthropologies rédemptrices. Le monde selon Lévi-Strauss*. Ce dernier démontre brillamment comment la vision du monde héritée des années socialistes est vraisemblablement le soubassement intellectuel, sensible et moral informant une partie de l'activité postérieure du fondateur du structuralisme. Il se trouve que le livre de Stoczkowski n'est jamais cité par Pajon, ce qui n'est guère élégant, mais fait surtout de cette chute de thèse publiée une dizaine d'années plus tard un livre non indispensable.

Emmanuelle LOYER

Ioana Popa, *Traduire sous contraintes. Littérature et communisme (1947-1989)*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Culture & société », 2010, 590 p.

L'instauration des régimes communistes dans les pays dits d'« Europe de l'Est », tous peu ou prou transformés en « satellites » de l'Union soviétique, a entraîné une transformation profonde des conditions de publication et d'exercice du métier d'écrivain. L'étatisation totale de l'édition ou la censure n'ont cependant pas empêché la circulation et la traduction de nombreux textes. Comment ces textes ont-ils été sélectionnés ? Selon quels critères ont-ils été jugés dignes d'être traduits et « exportés »/« importés » ? Quels circuits d'intermédiation ont-ils emprunté ? De quels relais ont-ils bénéficié ? Le pari d'Ioana Popa est de répondre à ces questions en étudiant de manière quasi exhaustive les transferts littéraires vers la France en provenance de Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Roumanie et URSS, pour la période 1945-1989. L'enquête a principalement porté sur 891 œuvres traduites. Elle a nécessité la réalisation de quatre-vingt-dix entretiens et la consultation de plusieurs fonds d'archives et d'innombrables sources publiées (presse, correspondance, témoignages, autobiographies, etc.).

Le grand mérite d'Ioana Popa est d'aller au-delà de l'opposition binaire entre les traductions autorisées par les régimes communistes et les traductions non autorisées. Elle montre que la réalité était plus complexe et souligne la nécessité de toujours bien spécifier les périodes historiques et les configurations nationales pour rendre compte des multiples modalités de transfert.

Dans une première partie, elle éclaire la naissance de politiques volontaristes d'exportation d'œuvres littéraires (et non littéraires), par le truchement de maisons d'édition spécialement créées à cet effet, sur le modèle soviétique du « livre en langue étrangère ». La majorité des auteurs ainsi traduits sur place et promus à l'étranger indépendamment de toute demande sont des « classiques » déjà consacrés (par exemple tel poète « nationaliste » du XIX^e siècle) ou des représentants de la littérature réaliste socialiste. Popa met au jour, corrélativement, l'avènement tout aussi rapide d'un « circuit officiel » de traduction (intégralement contrôlé par les Agences officielles des droits d'auteurs) qui alimentera les flux les plus importants et qui, adapté aux critères des éditeurs français, favorisera la diffusion « patrimoniale » d'auteurs reconnus comme des « classiques » ou qui étaient en voie de consécration avant 1947. Dans le contexte des débuts de la guerre froide et d'une très forte bipolarisation des enjeux (1947-1955), les textes traduits « non autorisés » ont pour auteurs des exilés (parfois soutenus par des instances culturelles émanant plus ou moins directement de la diplomatie américaine, comme le Congrès pour la liberté de la culture, financé par la CIA) et leur contenu, par ce qui est révélé de l'URSS et des nouvelles démocraties populaires, n'est pas sans susciter incompréhensions et controverses (l'une des « affaires » les plus célèbres est le procès en diffamation intenté aux *Lettres françaises* par

Kravchenko). Interviennent aussi de nouveaux médiateurs qui joueront ultérieurement un rôle important, comme ces éditeurs en exil publiant les manuscrits d'auteurs interdits en Europe de l'Est et favorisant, par là, leur traduction en langue française.

Dans la partie suivante, I. Popa circonscrit une deuxième phase (1956-1967) au cours de laquelle émergent de nouvelles modalités de circulation et se reconfigurent celles existantes. La déstalinisation crée les conditions d'une intensification de la circulation internationale des œuvres, notamment « critiques ». Le circuit « officiel » en sort renforcé. C'est dire que l'ouverture reste contrôlée. Mais le transfert non autorisé progresse également. Apparaît ainsi un nouveau circuit de traduction : dans un chapitre captivant consacré au *Docteur Jivago* de Boris Pasternak, Popa montre comment ce livre est devenu « le premier livre publié directement en traduction en Occident sans l'accord des autorités de pays d'origine » (p. 158).

Dans la troisième et dernière partie, enfin, l'auteure met en évidence l'impact des crises politiques de 1968 sur ce qu'elle appelle « l'espace du transfert » : le transfert non autorisé augmente quantitativement sous des formes diversifiées et se révèle beaucoup plus efficace. Les années 1970-1980 sont les grandes années du « samizdat ».

Traduire sous contraintes est un livre important tant par son sujet que par la manière dont il est traité. L'ensemble est bien construit, l'argumentation dense et solide, les citations toujours éclairantes (en particulier les extraits des entretiens réalisés par l'auteure). I. Popa a su surmonter avec patience les nombreux obstacles méthodologiques rencontrés sur sa route ; elle parvient à cerner et à interpréter l'articulation toujours complexe des logiques propres aux relations interétatiques et des logiques constitutives des processus transnationaux. Sur un plan théorique, elle cumule les acquis de la sociologie des champs et de l'histoire croisée. Bref, son travail est d'une ampleur remarquable.

On regrettera cependant que le livre ne soit visiblement pas passé entre les mains d'un correcteur professionnel. On regrettera surtout l'aspect peu dynamique de l'introduction. La problématique n'est pas présentée avec la clarté nécessaire, la méthodologie est difficilement compréhensible telle qu'exposée (il faut se reporter aux annexes) et la structure du plan n'est absolument pas mise en valeur ni explicitée, sinon de manière elliptique (des informations importantes figurent en note, par exemple les bornes chronologiques des trois périodes distinguées). Enfin, ce livre appelé à être souvent consulté aurait mérité un index des noms et des matières.

Marc JOLY